GILBERTE PÉRIER

La vie de Monsieur Pascal

suivi de *La vie de Jacqueline Pascal*

PRÉFACE DE SYLVIE ROBIC

Rivages poche
Petite Bibliothèque

Présentation

À l'automne 1662, peu après la mort de Blaise Pascal, Gilberte Périer écrit le récit de l'enfance, la jeunesse et la mort de son frère cadet. Accolée dès la fin du XVII^e^ siècle au texte des *Pensées*, *La Vie de Monsieur Pascal* ne sera pas lue pour elle-même mais comme une simple contribution à l'édification du monument pascalien.

Restituer à ce texte sa singularité, c'est faire entendre une voix étonnante, étouffée depuis plus de trois siècles par une postérité fraternelle écrasante. Une voix, ou plutôt deux. En associant au portrait de Blaise celui que Gilberte consacra à leur petite sœur Jacqueline, ainsi que des extraits de leur correspondance, cette édition révèle l'intensité des liens au sein de la fratrie et montre que le talent d'écrire et l'acuité du regard y furent des dons véritablement partagés.

Gilberte Périer

La vie de Monsieur Pascal

Suivi de

La vie de Jacqueline Pascal

Préface et notes de Sylvie Robic

Rivages poche
Petite Bibliothèque

ÉDITIONS PAYOT & RIVAGES

payot-rivages.fr

Couverture : © Séverine Scaglia

© Éditions Payot & Rivages, Paris, 2017
la présente édition

Ouvrage publié sous la direction de Lidia Breda

ISBN : 978-2-7436-4100-9

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

PRÉFACE

Une tendresse toute particulière [1]

À l'automne 1662, dans les semaines qui suivent la mort de Blaise Pascal, Gilberte Périer rédige, en une trentaine de feuillets, le récit de l'enfance, de la jeunesse et de la mort de son frère cadet. Pendant vingt ans, ce texte semble réservé au cercle étroit des proches et de la famille, avec de rares copies en circulation. Il faut attendre 1684 et la parution non autorisée, à partir de l'une de ces copies, de *La Vie de Monsieur Pascal par Madame Gilberte Périer sa sœur,* à Amsterdam[2], pour que ce récit étonnant sorte d'une demi-clandestinité et soit officiellement intégré au travail complexe de collecte et d'édition posthume des fragments épars de l'œuvre de Pascal.

À partir de la fin du XVII^e^ siècle, le récit de Gilberte Périer va devenir extrêmement célèbre parce qu'il accompagne à peu près toutes les éditions des *Pensées* ou des *Œuvres complètes*, et contribue à forger le mythe du « génie » pascalien : en relatant depuis l'enfance les signes de la précocité intellectuelle de son petit frère, en racontant de l'intérieur le parcours spirituel de celui qui fut un croyant mais aussi un savant et un jeune homme très au fait de la vie culturelle de son temps. Accolée aux *Pensée*s et aux préfaces du premier collectif

d'édition[3] ou de ses successeurs, *La Vie de Monsieur Pascal* est utilisée dans une visée hagiographique (de Pascal et de Port-Royal) et, de fait, lue comme telle.

Certains aspects du texte correspondent, il est vrai, au genre littéraire codifié de la légende, « récit court, en vers ou en prose, de la vie d'un chrétien exemplaire, composé dans la perspective d'une récitation publique[4] ». La structure narrative de *La Vie…*, en quatre-vingt-huit paragraphes numérotés, met en évidence une dimension initiatique, scandée par de grandes étapes – l'éducation, le moment décisif du choix, les épreuves qui l'accompagnent, l'intériorisation de la foi. L'orientation du récit vers la mort et l'importance accordée aux derniers moments renvoient aux sujets de prédilection que sont, pour les légendes chrétiennes, les exemples de martyrs et de saints.

Sélection, distorsion et omission délibérée président à l'organisation temporelle, car sur les quatre-vingt-huit paragraphes, vingt et un seulement concernent les vingt-trois premières années de l'existence de Blaise et cinquante-quatre les neuf dernières, entre 1654 et 1662, les plus dominées par le souci de Dieu. De même le texte minimise-t-il dès 1646 (date de la première conversion) l'importance des activités mondaines ainsi que la place des expérimentations scientifiques, alors que de nombreux documents attestent que l'abandon de la science par Pascal sera de fait très tardif. Dans l'optique d'une vie qui, selon Gilberte, d'un coup se tournerait vers Dieu, les découvertes liées à l'expérience du vide ou, plus tard, la proposition de la roulette ne peuvent qu'être faites « sans y penser ». Dans la perspective de la légende, il s'agit encore de gommer les aspérités du portrait, en édulcorant, par exemple, l'intransigeance du jeune Pascal dans l'affaire Saint-Ange[5] (qui ne s'achève pas aussi « doucement » que l'écrit Gilberte), ou en présentant les divertissements mondains comme des remèdes

nécessaires imposés à son frère par les médecins. Malgré la véracité des faits évoqués, *La Vie de Monsieur Pascal* n'est pas une biographie mais la relecture d'une existence dans le sens d'un mouvement d'abandon progressif à Dieu.

Là s'arrête pourtant, selon nous, le rapport de ce récit avec l'archétype légendaire (étymologiquement ce qui doit être lu ou entendu pour une leçon). *La Vie…* n'en appelle jamais à l'édification d'un destinataire et semble surtout conçue pour une destination privée. C'est pourquoi il nous a semblé que, détachée de l'œuvre de son frère à laquelle on l'associe communément, *La Vie de Monsieur Pascal* pourrait regagner en liberté, en richesse de signification, et faire découvrir au lecteur d'aujourd'hui la singularité d'une écriture, étouffée depuis plus de trois siècles par une postérité fraternelle écrasante. Tel est le pari de cette édition : donner à lire autrement *La Vie de Monsieur Pascal*, en la considérant de manière autonome et en la mettant en miroir avec un autre récit, également consacré par Gilberte à un membre de sa famille, sa petite sœur Jacqueline.

Publiée pour la première fois en 1751 dans un ensemble de biographies de religieuses de Port-Royal, *La Vie de Jacqueline Pascal*[6] est, dans ses conditions d'écriture, encore plus mystérieuse et confidentielle que celle de son frère Blaise. Peu d'éléments nous permettent de situer précisément la période de sa rédaction, même si Gilberte a vraisemblablement écrit après la mort de Jacqueline en 1661[7]. Mais par son existence même, ce texte confirme l'ardent besoin chez Gilberte de témoigner. Le témoignage garde chez elle un sens religieux puisque ses deux récits relatent l'engagement d'un être dans la foi, dans une atmosphère familiale peu à peu gagnée aux idéaux de Port-Royal. Gilberte narratrice est d'abord une observatrice, une présence, souvent silencieuse, qui assiste aux évolutions de son frère et de sa sœur et choisit d'en rendre compte, vraisemblablement

pour quelques amis eux-mêmes acquis à l'austère piété janséniste. Mais ne témoigne-t-elle pas d'abord de manière plus intime, pour elle-même, d'une intensité inhabituelle des liens affectifs et familiaux ? Sans pathos, avec le goût de l'exactitude et du détail concret, son écriture ne veut-elle pas avant tout conjurer la perte des êtres aimés, permettre la remémoration des affects en un temps où l'isolement religieux puis la mort les ont définitivement éloignés ?

L'écriture est un don plus partagé qu'on ne le sait ordinairement dans la famille Pascal. Très instruit, recevant chez lui mathématiciens et physiciens, Étienne Pascal ne réserve pas à son seul fils le privilège d'une éducation solide. Ses filles en bénéficient également. Ainsi Marguerite Périer décrira-t-elle sa mère Gilberte : « Elle était née le 1er janvier 1620, à Clermont. Mon grand-père se retira à Paris en 1630 pour y élever ses enfants. Ma mère, qui était l'aînée, avait dix ans ; elle se maria à vingt et un ans, et elle resta à Rouen. Quand elle fut ici[8], elle se mit dans le grand monde comme toutes les personnes de son âge et de sa condition. Elle avait tout ce qu'il fallait pour y être agréablement, étant bel et bien faite. Elle avait beaucoup d'esprit. Elle avait été élevée par mon grand-père qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait pris plaisir à lui apprendre les mathématiques, la philosophie et l'histoire. En 1646, ma mère étant allée à Rouen chez mon grand-père, trouva toute sa famille à Dieu, qui lui fit la grâce et à mon père d'entrer dans les mêmes sentiments. Elle quitta donc le monde et tous les agréments qu'elle y pouvait avoir, à l'âge de vingt-six ans, et elle a toujours vécu dans cette séparation jusqu'à sa mort[9]. »

Ancienne pensionnaire à Port-Royal et demeurée janséniste de cœur, Marguerite Périer organise, comme sa mère, le récit familial autour du basculement décisif de l'hiver 1646 : où, hébergeant dans sa demeure rouennaise deux disciples de l'abbé de Saint-Cyran,

Étienne Pascal et ses deux plus jeunes enfants sont conquis par leurs idées. Convertie à son tour, Gilberte, déjà mariée et mère, ne choisit pas de quitter le monde mais de renoncer à tous ses plaisirs[10]. Il en est un cependant dont elle ne peut se priver, et c'est celui de l'écriture, notamment dans le constant commerce des lettres qui relient entre eux les Pascal, entre Paris, Rouen et Clermont-Ferrand. Or, à partir de l'automne 1662, seule survivante de sa famille, Gilberte troque l'échange épistolaire désormais impossible pour le récit tombeau, l'écriture épitaphe, accompagnant son frère puis sa sœur jusqu'au moment de leur mort – ne serait-ce que la mort symbolique dans le cas de Jacqueline, où le récit s'achève à la prise de voile.

Sous la plume de Gilberte, les deux *Vies* de Blaise et de Jacqueline se répondent, à la fois dans les thèmes et dans le style : elles dessinent, avec beaucoup de délicatesse et d'émotion, l'atmosphère si particulière de la famille Pascal, où un père, veuf, prend en charge l'éducation de ses trois jeunes enfants, où une sœur aînée tente d'occuper la place d'une mère auprès de ses cadets, et où les deux petits, parfois livrés à eux-mêmes, se laissent emporter par leurs tempéraments exaltés. La lecture de ce diptyque nous révèle d'indéniables qualités stylistiques, une langue pure et sobre, intense mais contenue, et une réelle finesse dans l'analyse psychologique. Réécrivant avec une économie toute racinienne la vie de son frère et de sa sœur comme deux destins fulgurants (Blaise meurt à trente-neuf ans et Jacqueline à trente-six), Gilberte Périer mérite d'être redécouverte non seulement comme l'incontestable organisatrice du chantier de sauvegarde et de diffusion de l'œuvre de Pascal, mais véritablement comme une écrivaine.

La Vie de Jacqueline Pascal apporte à celle de Blaise des éclairages complémentaires, une épaisseur humaine, une ouverture de champ

inédite. Poétesse à huit ans, apprentie comédienne à treize, religieuse janséniste à vingt-six, Jacqueline n'a dans sa fougue et sa détermination rien à envier à son célèbre frère. Raconter sa petite sœur, c'est pour Gilberte répéter le fil de la chronologie familiale mais sous un angle nouveau, relater autrement les mêmes événements et en privilégier d'inédits. C'est aussi faire apparaître, de manière palpable, la force des affections au sein de la fratrie, ainsi que, d'un portrait à l'autre, bien des traits communs, autant de motifs obsédants dans un unique *continuum* poétique. C'est dessiner, au verso de la légende pascalienne, l'histoire toute simple d'un fervent amour fraternel.

Les mêmes mots servent souvent à Gilberte pour décrire la personnalité de ses cadets. Sans aller jusqu'au « génie », récurrent dans le récit sur son frère, elle souligne d'abondance l'« esprit » de Jacqueline, sa vivacité, sa finesse, son énergie. Ils ont le même amour du jeu, la même facilité à composer, pour l'un des figures géométriques au sol « à ses heures de récréation », pour l'autre des vers de poésie entre deux habillages de poupées. C'est par cette aisance naturelle et « naïve » que l'apprenti savant et la poétesse en herbe échappent à la caricature des enfants précoces exhibés comme à la foire sur la scène des adultes. Leur caractère, cette « humeur bouillante » que Jacqueline identifie chez son frère sans s'avouer qu'ils l'ont en partage[11], est entier et pur. Quand cette entièreté, Blaise enfant la donne à l'étude et aux sciences, Jacqueline en fait autant pour les arts, avec une nuance de gaieté soulignée par Gilberte. Chez l'un comme chez l'autre, la radicalité de la conversion et du renoncement au monde sera à la mesure de ce premier don sans réserve aux plaisirs de l'esprit.

Ce cheminement vers la foi, les deux récits de Gilberte nous révèlent qu'ils vont le vivre ensemble, pas à pas, dans une interaction

affective surprenante, où le plus influent des deux n'est pas celui que l'on croit. Leur relation fusionnelle se noue dans la petite enfance. Jacqueline a cinq mois à la mort de sa mère et Blaise trois ans, et bien que leur père et leur sœur aînée s'efforcent d'être présents, d'une qualité de présence et d'attention rare pour l'époque en ce qui concerne Étienne Pascal, les deux petits n'en seront pas moins, pour la vie, deux enfants perdus. Deux éternels enfants sans mère, jusque dans leurs saisissantes manifestations d'indépendance et leurs certitudes d'avoir raison. Deux inséparables, soudés, collés l'un à l'autre, avec une propension forte à l'enfièvrement, aimantés par le principe de raison (Jacqueline souhaitera devenir « religieuse raisonnablement »), mais gouvernés par leur imagination (Blaise ne « rêve »-t-il pas aux figures mathématiques que lui interdit son père ?).

Le récit de Gilberte a encore cette puissance de nous faire sentir, au sein de la famille Pascal, l'ouragan provoqué par la découverte de Port-Royal, pour lequel Jacqueline, à vingt-six ans, choisit de « s'ensevelir ». Si en 1646, avec la découverte de la doctrine et des écrits de l'abbé de Saint-Cyran, elle n'est encore qu'une fillette de onze ans qui s'entiche du jansénisme sous l'influence conjuguée de son père et de son frère, c'est elle qui, très vite, sera la plus radicale dans son engagement. En s'isolant au sein même de la demeure familiale, en rompant avec son mode de vie et ses goûts anciens, en décidant malgré Étienne et Blaise de rejoindre la communauté janséniste, Jacqueline donne tous les signes d'une conversion sans retour, dont la brutalité correspond à sa nature impérieuse. Sa fermeté fait d'autant mieux sentir, par contraste, les affres où se débat son frère, et ses atermoiements, jusqu'à ce que Jacqueline devienne officieusement sa « directrice » spirituelle. Un étrange renversement s'opère donc sous les yeux du lecteur, où l'esprit dominateur du

« génie » précoce est à son tour dominé par une jeune fille dont l'orgueilleuse volonté continuera, après sa mort, de s'imposer à lui.

Il y a, il faut l'avouer, quelque chose de glaçant à la lecture de l'atmosphère complotiste de Port-Royal, où Jacqueline communique à l'insu des siens et contre eux avec le monastère et organise des rendez-vous secrets. Dans les lettres qu'elle continuera d'écrire à sa famille depuis sa retraite religieuse, et dont nous publions quelques extraits, la petite Pascal dit « nous » pour évoquer sa communauté et c'est bien la preuve que les « siens » ont changé de camp. Le renoncement au monde est aussi un arrachement aux anciens liens affectifs, et principalement à ceux qui unissent le frère et la sœur. Blaise finira par intérioriser la leçon dispensée par sa sœur, au point de ne manifester, en apparence, aucune émotion à l'annonce de sa mort.

Les plus beaux moments, mais les plus terribles, de ce double récit sont ceux où Gilberte rapporte ce douloureux travail de déprise d'avec l'aimé(e). Ainsi des paragraphes 59 et 60 de *La Vie de Monsieur Pascal*, consacrés aux réactions de Blaise et Gilberte à la mort de leur petite sœur. Aux « continuelles afflictions » de sa sœur aînée face à cette « perte qu'[elle] ressentait si fort », Blaise oppose le détachement de celui qui n'est engagé qu'en Dieu : « C'est ainsi qu'il faisait voir qu'il n'avait nulle attache pour ceux qu'il aimait : car, s'il eût été capable d'en avoir, c'eût été sans doute pour ma sœur, parce qu'assurément c'était la personne du monde qu'il aimait le plus. »

Cette dés-affection serait effrayante si *La Vie de Jacqueline Pascal* ne l'éclairait autrement, révélant combien il en coûta à Blaise de perdre par deux fois sa petite sœur, et plus encore peut-être la première fois, lorsqu'elle le quitta pour Port-Royal. Ce sont les dernières lignes du récit de Gilberte, qui évoquent la nuit précédant l'entrée de Jacqueline au couvent : la fratrie est encore réunie sous le

même toit mais désormais scindée, séparée, chacun reste isolé dans sa chambre par crainte de se laisser attendrir. Gilberte écrit l'impossibilité pour la future religieuse de faire face au chagrin de son frère, et son départ silencieux, sans un regard ni un adieu.

Ce moment de silence entre Blaise et Jacqueline est unique, car depuis sa retraite conventuelle, la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie continuera néanmoins à écrire, et à communiquer avec son frère et sa sœur par de belles et longues lettres dont nous publions dans cette édition certains extraits. Dans la conversion définitive de celui qui deviendra pour la postérité le héraut du jansénisme français, cette correspondance joue un rôle crucial d'encouragement et d'accompagnement. S'y révèle un indéniable talent d'épistolière, par exemple lorsque pour Gilberte, la religieuse retranscrit l'atmosphère romanesque où s'enflamme l'imagination de Blaise, en manque de directeur spirituel et désireux de rencontrer clandestinement M. Singlin sur la route de Port-Royal des Champs[12]. Dès avant l'entrée au monastère, ses lettres révèlent l'irrévocabilité de sa décision. Ainsi celle du 19 juin 1648 qui demande à Étienne Pascal la permission d'une retraite de quinze jours à Port-Royal et celle du 7 mars 1652 qui invite son frère à la cérémonie de ses vœux[13]. La manière dont, tout en ayant l'air de s'en remettre à leur autorité, elle affirme néanmoins l'entière liberté de son choix est impressionnante et témoigne chez Jacqueline d'une forme de jubilation, dans les deux cas faussement résignée, à l'autorité masculine dans un premier mouvement de la lettre, puis triomphale par son assurance dans la seconde.

Mais au fil des années son style perd de sa verve et se fait plus intransigeant, plus coupant. *La Vie de Jacqueline Pascal* est aussi l'histoire d'une métamorphose, celle d'une enfant douée et très gaie en une religieuse sévère, et c'est un conte cruel que Gilberte Perrier

ne se résout peut-être pas à raconter jusqu'au bout. Un conte qui nous suggère que si la neige n'était pas tombée sur la campagne normande, un jour d'hiver 1646, le destin d'une petite fille impulsive et artiste en aurait été changé, et que la violence des passions aurait pu pour elle trouver d'autres scènes – poétique, théâtrale – plus ouvertes et joyeuses que celle du face-à-face solitaire avec Dieu.

Sylvie Robic

Chronologie

1620. – Naissance, le 1er janvier, à Clermont, en Auvergne, de Gilberte Pascal, fille d'Étienne Pascal, futur président de la Cour des Aides, et d'Antoinette Begon.
1623. – Naissance, le 19 juin, de son frère Blaise Pascal.
1625. – Naissance, le 5 octobre, de leur petite sœur Jacqueline.
1626. – Mort de leur mère.
1631. – Installation de la famille Pascal à Paris. Étienne Pascal décide de consacrer son temps à l'éducation de ses enfants et à l'étude des sciences.
1635. – Pascal démontre seul la trente-deuxième proposition d'Euclide. Sous la conduite de son père, il commence à assister aux réunions de savants qu'anime le père Mersenne.
1638. – Étienne Pascal prend part à une manifestation contre le non-paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, suscite la colère de Richelieu et doit se cacher.
1639. – Le 3 avril, actrice dans une représentation de *L'Amour tyrannique* de Georges de Scudéry, devant Richelieu, Jacqueline obtient le retour en grâce de son père.
1640. – Étienne Pascal est nommé à Rouen commissaire pour l'impôt. Blaise publie l'*Essai sur les coniques*.
1641. – Mariage, le 15 juin, de Gilberte avec son cousin Florin Périer, conseiller à la Cour des Aides de Clermont.

1642-1645. – Blaise met au point la machine d'arithmétique, la première calculatrice.

1646. – En janvier, à la suite d'une chute sur la glace, Étienne Pascal est soigné par deux gentilshommes qui convertissent toute la famille à la spiritualité janséniste. En octobre, Blaise et son père réalisent l'expérience de Torricelli sur le vide.

1647. – Publication des *Expériences nouvelles touchant le vide*. Blaise et Jacqueline fréquentent Port-Royal de Paris.

1648. – Le 19 septembre, à la demande de son beau-frère, Florin Périer réalise au sommet du puy de Dôme une expérience qui confirme l'hypothèse de la variation de la pression atmosphérique en fonction de l'altitude. Publication du *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs*.

1649. – Les Pascal fuient la Fronde et s'installent à Clermont chez les Périer (Florin et Gilberte).

1650. – Retour, en novembre, des Pascal à Paris.

1651. – Blaise continue ses travaux sur le vide. Mort, le 24 septembre, d'Étienne Pascal.

1652. – Le 4 janvier, entrée de Jacqueline à Port-Royal de Paris, malgré son frère. En avril, Blaise donne une conférence scientifique chez la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Début de sa « période mondaine ». En octobre, il se rend chez sa sœur à Clermont.

1653. – Le 31 mai, bulle *Cum occasione* du pape Innocent XI condamnant « cinq propositions » attribuées à l'*Augustinus* de Jansénius. Durant l'été Blaise renoue des liens d'amitié avec le jeune duc de Roannez.

1654. – Blaise achève les *Traités de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air* publiés après sa mort, par les soins de Florin Périer, en novembre 1663. Composition du *Traité du*

triangle arithmétique. Le 1er octobre, Blaise s'installe près de Port-Royal de Paris et éprouve un dégoût radical du « monde ». Le lundi 23 novembre, « depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi », il vit une expérience mystique, qui décide de sa conversion définitive : « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savants. Certitude, certitude, sentiment, joie, paix. Dieu de Jésus-Christ… » Il la consigne dans ce qu'il est convenu d'appeler le *Mémorial* que l'on trouvera, après sa mort, dans la doublure de son pourpoint et qui deviendra le fragment 742 des *Pensées*.

1655. – Du 7 au 28 janvier, retraite de Blaise à Port-Royal des Champs. Composition de l'*Abrégé de la vie de Jésus-Christ, De l'esprit géométrique* et début de la rédaction des *Écrits sur la grâce*.

1656. – Le 23 janvier, première des dix-huit *Provinciales*, dont la publication s'échelonnera jusqu'en mars de l'année suivante. Le 24 mars, miracle de la Sainte Épine. Une fille de Gilberte, Marguerite Périer, pensionnaire à Port-Royal des Champs et atteinte d'une fistule lacrymale considérée comme incurable, est guérie en touchant une épine censée avoir appartenu à la couronne d'épines du Christ. La documentation réunie par Blaise sur la question des miracles va devenir la base de son projet d'apologie de la religion chrétienne.

1657. – Mise à l'index des *Provinciales*, le 18 octobre.

1658. – Rédaction de *Sur la conversion du pécheur* et de la *Comparaison des chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui*, du *Cinquième écrit des curés de Paris* et de traités sur la roulette. Classement de ses notes sur le projet d'apologie.

1659. – Blaise tombe gravement malade et compose la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*.

1660. – De mai à septembre, il se repose à Clermont chez Gilberte.

1661. – Controverse sur le Formulaire antijanséniste, que Port-Royal refuse d'abord de signer. Hostile à toute signature, Blaise rédige un *Écrit* à ce sujet. Mort, le 4 octobre, de Jacqueline.

1662. – Blaise et le duc de Roannez lancent les « carrosses à cinq sols » dans Paris. Le 29 juin, Blaise, de nouveau gravement malade, se fait transporter chez Gilberte qui, avec son mari, habite Paris depuis l'automne précédent. Il meurt le 19 août à une heure du matin et il est inhumé le 21 dans l'Église Saint-Étienne-du-Mont.

1670. – Le 2 janvier, le duc de Roannez, les Périer, Arnauld et Nicole publient l'édition « dite de Port-Royal » des *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets* de Blaise Pascal. Cette édition opère un choix dans les fragments des « pensées » que Blaise a commencé à écrire à partir de 1656.

1684. – Publication à Amsterdam de *La Vie de Monsieur Pascal* de Gilberte Périer.

1687. – Le 25 avril, mort de Gilberte Périer.

Pour le confort du lecteur d'aujourd'hui, l'orthographe et la ponctuation ont été modernisées.

La vie de Monsieur Pascal

Écrite par Madame Périer sa sœur[1]

1. Mon frère naquit à Clermont, le 19^{e} juin de l'année 1623. Mon père s'appelait Étienne Pascal, président en la Cour des Aides, et ma mère Antoinette Begon. Dès que mon frère fut en âge qu'on lui pût parler, il donna des marques d'un esprit tout extraordinaire par les petites reparties qu'il faisait tout à fait à propos, mais encore plus par des questions qu'il faisait sur la nature des choses, qui surprenaient tout le monde. Ce commencement, qui donnait de belles espérances, ne se démentit jamais, car, à mesure qu'il croissait, il augmentait toujours en force de raisonnement, de sorte qu'il était toujours beaucoup au-dessus de son âge.

2. Cependant, ma mère étant morte dès l'année 1626, que mon frère n'avait que trois ans, mon père, se voyant seul, s'appliqua plus fortement au soin de sa famille, et comme il n'avait point d'autre fils que celui-là, cette qualité de fils unique, et les grandes marques d'esprit qu'il reconnaissait en cet enfant, lui donnèrent une si grande affection pour lui qu'il ne se put résoudre de commettre son éducation à un autre, et se résolut dès lors de l'instruire lui-même,

comme il l'a fait, mon frère n'ayant jamais entré dans aucun collège et n'ayant jamais eu d'autre maître que mon père.

3. En l'année 1631, mon père se retira à Paris, nous y mena tous, et y établit sa demeure. Mon frère, qui n'avait alors que huit ans, reçut un grand avantage de cette retraite, dans le dessein que mon père avait pris de l'élever ; car il est sans doute qu'il n'aurait pas pu en prendre le même soin dans la province, où l'exercice de sa charge et les compagnies continuelles qui abordaient chez lui l'auraient beaucoup détourné. Mais, comme il était à Paris dans une entière liberté, il s'y appliqua tout entier, et il y eut tout le succès que peuvent avoir les soins d'un père aussi intelligent et affectionné qu'on le puisse être.

4. Sa principale maxime dans cette éducation était de tenir toujours cet enfant au-dessus de son ouvrage. Ce fut par cette raison qu'il ne voulut point commencer à lui apprendre le latin qu'il n'eût douze ans, afin qu'il le fît avec plus de facilité.

5. Pendant cet intervalle il ne le laissait pas inutile, car il l'entretenait de toutes les choses dont il le voyait capable. Il lui faisait voir en général ce que c'était que les langues ; il lui montrait comment on les avait réduites en grammaires sous de certaines règles ; que ces règles avaient encore des exceptions qu'on avait eu soin de remarquer ; et qu'ainsi on avait trouvé moyen par là de rendre toutes les langues communicables d'un pays à l'autre. Cette idée générale lui débrouillait l'esprit, et lui faisait voir la raison des règles de la grammaire, de sorte que, quand il vint à l'apprendre, il savait pourquoi il le faisait, et il s'appliquait précisément aux choses à quoi il fallait le plus d'application.

6. Après ces connaissances, mon père lui en donnait d'autres ; il lui parlait souvent des effets extraordinaires de la nature, comme de la poudre à canon et des autres choses qui surprennent quand on les

considère. Mon frère prenait grand plaisir à ces entretiens, mais il voulait savoir la raison de toutes choses ; et comme elles ne sont pas toutes connues, lorsque mon père ne les lui disait pas, ou qu'il lui disait celles qu'on allègue d'ordinaire, qui ne sont proprement que des défaites, cela ne le contentait pas : car il a eu toujours une netteté d'esprit admirable pour discerner le faux, et on peut dire que toujours et en toutes choses la vérité a été le seul objet de son esprit, puisque jamais rien ne l'a pu satisfaire que sa connaissance. Ainsi, dès son enfance, il ne pouvait se rendre qu'à ce qui lui paraissait vrai évidemment ; de sorte que, quand on ne lui disait pas de bonnes raisons, il en cherchait lui-même ; et, quand il s'était attaché à quelque chose, il ne la quittait point qu'il n'en eût trouvé quelqu'une qui le pût satisfaire.

7. Une fois entre autres, quelqu'un ayant à table, sans y penser, frappé un plat de faïence avec un couteau, il prit garde que cela rendait un grand son, mais qu'aussitôt qu'on eut mis la main dessus, cela s'arrêta. Il voulut en même temps en savoir la cause, et cette expérience le portant à en faire beaucoup d'autres sur les sons, il y remarqua tant de choses qu'il en fit un traité à l'âge de onze ans, qui fut trouvé tout à fait bien raisonné.

8. Son génie pour la géométrie commença à paraître lorsqu'il n'avait encore que douze ans, par une rencontre si extraordinaire qu'il me semble qu'elle mérite bien d'être déduite en particulier.

9. Mon père était savant dans les mathématiques, et il avait habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, qui étaient souvent chez lui ; mais comme il avait dessein d'instruire mon frère dans les langues, et qu'il savait que la mathématique est une chose qui remplit et satisfait beaucoup l'esprit, il ne voulut point que mon frère en eût aucune connaissance, de peur que cela ne le rendît négligent pour le latin et les autres langues dans lesquelles il voulait

le perfectionner. Par cette raison il avait serré[2] tous les livres qui en traitaient, et il s'abstenait d'en parler avec ses amis en sa présence. Mais cette précaution n'empêchait pas que la curiosité de cet enfant ne fût excitée, de sorte qu'il priait souvent mon père de lui apprendre la mathématique ; mais il le lui refusait et, lui proposant cela comme une récompense, il lui promettait qu'aussitôt qu'il saurait le latin et le grec, il la lui apprendrait.

10. Mon frère, voyant cette résistance, lui demanda un jour ce que c'était que cette science, et de quoi on y traitait. Mon père lui dit, en général, que c'était le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles avaient entre elles, et en même temps lui défendit d'en parler davantage et d'y penser jamais. Mais cet esprit, qui ne pouvait demeurer dans ces bornes, dès qu'il eut cette simple ouverture, que la mathématique donne le moyen de faire des figures infailliblement justes, il se mit lui-même à rêver ; et, à ses heures de récréation, étant seul dans une salle où il avait accoutumé de se divertir, il prenait du charbon et faisait des figures sur les carreaux, cherchant les moyens, par exemple, de faire un cercle parfaitement rond, un triangle dont les côtés et les angles fussent égaux, et les autres choses semblables. Il trouvait tout cela lui seul ; ensuite il cherchait les proportions des figures entre elles. Mais comme le soin de mon père avait été si grand de lui cacher toutes ces choses qu'il n'en savait pas même les noms, il fut contraint de se faire lui-même des définitions, et appelait un cercle un rond, une ligne une barre et ainsi des autres. Après ces définitions, il se fit des axiomes, et enfin il fit des démonstrations parfaites ; et comme l'on va de l'un à l'autre dans ces choses-là, il poussa ses recherches si avant qu'il en vint jusques à la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide[3].

11. Comme il en était là-dessus, mon père entra dans le lieu où il était sans que mon frère l'entendît. Il le trouva si fort appliqué qu'il

fut longtemps sans s'apercevoir de sa venue. On ne peut dire lequel fut le plus surpris, ou du fils de voir son père à cause de la défense expresse qu'il lui en avait faite, ou du père de voir son fils au milieu de toutes ces choses. Mais la surprise du père fut bien plus grande lorsque, lui ayant demandé ce qu'il faisait, il lui dit qu'il cherchait telle chose qui était la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide. Mon père lui demanda ce qui l'avait fait penser à chercher cela : il dit que c'était qu'il avait trouvé telle autre chose ; et sur cela lui ayant encore fait la même question, il lui dit encore quelque autre démonstration qu'il avait faite ; et enfin, en rétrogradant et s'expliquant toujours par ces noms de ronds et de barres, il en vint à ses définitions et à ses axiomes.

12. Mon père fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie que, sans lui dire mot, il le quitta et alla chez M. Le Pailleur[4], qui était son ami intime et qui était aussi très savant. Lorsqu'il fut arrivé là-dedans, il y demeura immobile comme un homme transporté ; et M. Le Pailleur, voyant cela, et voyant même qu'il versait quelques larmes, fut tout épouvanté et le pria de ne lui pas celer plus longtemps la cause de son déplaisir. Mon père lui dit : « Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie. Vous savez les soins que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie, de peur de le détourner de ses autres études ; cependant, voyez ce qu'il a fait. » Sur cela, il lui montra tout ce qu'il avait trouvé, par où l'on pouvait dire en quelque façon qu'il avait inventé la mathématique.

13. M. Le Pailleur ne fut pas moins surpris que mon père l'avait été, et il lui dit qu'il ne trouvait pas juste de captiver plus longtemps cet esprit et de lui cacher encore cette connaissance ; qu'il fallait lui laisser voir les livres sans le retenir davantage.

14. Mon père, ayant trouvé cela à propos, lui donna les *Éléments* d'Euclide pour les lire à ses heures de récréation. Il les vit et les

entendit tout seul, sans avoir jamais eu besoin d'aucune explication ; et pendant qu'il les voyait, il composait, et allait si avant qu'il se trouvait régulièrement aux conférences qui se faisaient toutes les semaines, où tous les habiles gens de Paris s'assemblaient pour porter leurs ouvrages ou pour examiner ceux des autres.

15. Mon frère y tenait fort bien son rang, tant pour l'examen que pour la production ; car il était un de ceux qui y portaient le plus souvent des choses nouvelles. On voyait aussi souvent dans ces assemblées-là des propositions qui étaient envoyées d'Italie, d'Allemagne et des autres pays étrangers, et on prenait son avis sur tout avec autant de soin que de pas un des autres ; car il avait des lumières si vives qu'il est arrivé quelquefois qu'il a découvert des fautes dont les autres ne s'étaient point aperçus. Cependant il n'employait à cette étude de géométrie que ses heures de récréation ; car il apprenait le latin sur des règles que mon père lui avait faites exprès. Mais comme il trouvait dans cette science la vérité qu'il avait toujours si ardemment recherchée, il en était si satisfait qu'il y mettait son esprit tout entier ; de sorte que, pour peu qu'il s'y occupât, il y avançait tellement qu'à l'âge de seize ans il fit un *Traité des coniques*[5] qui passa pour un si grand effort qu'on disait que depuis Archimède on n'avait rien vu de cette force.

16. Tous les habiles gens étaient d'avis qu'on l'imprimât dès lors, parce qu'ils disaient qu'encore que ce fût un ouvrage qui serait toujours admirable, néanmoins, si on l'imprimait dans le temps que celui qui l'avait inventé n'avait encore que seize ans, cette circonstance ajouterait beaucoup à sa beauté. Mais comme mon frère n'a jamais eu de passion pour la réputation, il ne fit pas de cas de cela ; et ainsi cet ouvrage n'a jamais été imprimé.

17. Durant tout ce temps-là, il continuait toujours d'apprendre le latin et il apprenait aussi le grec ; et outre cela, pendant et après le

repas, mon père l'entretenait tantôt de la logique, tantôt de la physique et des autres parties de la philosophie ; et c'est tout ce qu'il en a appris, n'ayant jamais été au collège, ni eu d'autre maître pour cela non plus que pour le reste.

18. Mon père prenait un plaisir tel qu'on le peut croire de ces grands progrès que mon frère faisait dans toutes les connaissances, mais il ne s'apercevait pas que ces grandes et continuelles applications d'esprit dans un âge si tendre pouvaient beaucoup intéresser sa santé ; et en effet, elle commença d'être altérée dès qu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans. Mais comme les incommodités qu'il ressentait alors n'étaient pas dans une grande force, elles ne l'empêchaient pas de continuer toujours dans ses occupations ordinaires, de sorte que ce fut en ce temps-là et à l'âge de dix-neuf ans qu'il inventa cette machine d'arithmétique[6] par laquelle non seulement on fait toutes sortes de supputations[7] sans plumes et sans jetons, mais on les fait même sans savoir aucune règle d'arithmétique, et avec une sûreté infaillible.

19. Cet ouvrage a été considéré comme une chose nouvelle dans la nature, d'avoir réduit en machine une science qui réside tout entière dans l'esprit, et d'avoir trouvé le moyen d'en faire toutes les opérations avec une entière certitude, sans avoir besoin du raisonnement. Ce travail le fatigua beaucoup, non pas pour la pensée ni pour le mouvement, qu'il trouva sans peine, mais pour faire comprendre aux ouvriers toutes ces choses. De sorte qu'il fut deux ans à le mettre dans la perfection où il est à présent.

20. Mais cette fatigue et la délicatesse où se trouvait sa santé depuis quelques années le jetèrent dans les incommodités qui ne l'ont plus quitté ; de sorte qu'il nous a dit quelquefois que depuis l'âge de dix-huit ans il n'avait pas passé un jour sans douleur. Ses incommodités néanmoins n'étant pas toujours dans une égale

violence, dès qu'il avait un peu de relâche, son esprit se portait incontinent à chercher quelque chose de nouveau.

21. Ce fut dans un de ces temps-là, à l'âge de vingt-trois ans, qu'ayant vu l'expérience de Torricelli, il inventa et exécuta ensuite ces autres expériences qu'on a nommées les expériences du vide, qui prouvent si clairement que tous les effets qu'on avait jusque-là attribués à l'horreur du vide sont causés par la pesanteur de l'air[8]. Cette occupation fut la dernière où il appliqua son esprit pour les sciences humaines ; et quoiqu'il ait inventé la roulette après[9], cela ne contredit point à ce que je dis ; car il la trouva sans y penser, et d'une manière qui fait bien voir qu'il n'y avait pas d'application, comme je le dirai en son lieu.

22. Immédiatement après ces expériences, et lorsqu'il n'avait pas encore vingt-quatre ans, la Providence de Dieu ayant fait naître une occasion qui l'obligea de lire des écrits de piété, Dieu l'éclaira de telle sorte par cette lecture qu'il comprit parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour Dieu, et à n'avoir point d'autre objet que lui ; et cette vérité lui parut si évidente, si nécessaire et si utile, qu'elle termina toutes ses recherches : de sorte que dès ce temps-là il renonça à toutes les autres connaissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire.

23. Il avait jusques alors été préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse ; et, ce qui est encore plus étrange en un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'était jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles ; et il m'a dit plusieurs fois qu'il joignait cette obligation à toutes les autres qu'il avait à mon père, qui, ayant lui-même un très grand respect pour la religion, le lui avait inspiré dès l'enfance, lui donnant pour maximes

que tout ce qui est l'objet de la foi ne le saurait être de la raison, et beaucoup moins y être soumis.

24. Ces maximes, qui lui étaient souvent réitérées par un père pour qui il avait une très grande estime, et en qui il voyait une grande science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisaient une si grande impression sur son esprit que, quelques discours qu'il entendît faire aux libertins, il n'en était nullement ému ; et, quoiqu'il fût fort jeune, il les regardait comme des gens qui étaient dans ce faux principe que la raison humaine est au-dessus de toutes choses, et qui ne connaissaient pas la nature de la foi. Et ainsi cet esprit si grand, si vaste et si rempli de curiosité, qui cherchait avec tant de soin la cause et la raison de tout, était en même temps soumis à toutes les choses de la religion comme un enfant ; et cette simplicité a régné en lui toute sa vie : de sorte que, depuis même qu'il se résolut de ne plus faire d'autre étude que la religion, il ne s'est jamais appliqué aux questions curieuses de la théologie, et il a mis toute la force de son esprit à connaître et à pratiquer la perfection de la morale chrétienne, à laquelle il a consacré tous les talents que Dieu lui avait donnés, n'ayant fait autre chose dans tout le reste de sa vie que méditer la loi de Dieu jour et nuit.

25. Mais, quoiqu'il n'eût pas fait une étude particulière de la scolastique, il n'ignorait pourtant pas les décisions de l'Église contre les hérésies qui ont été inventées par la subtilité de l'esprit ; et c'est contre ces sortes de recherches qu'il était le plus animé, et Dieu lui donna dès ce temps-là une occasion de faire paraître le zèle qu'il avait pour la religion.

26. Il était alors à Rouen, où mon père était employé pour le service du roi, et il y avait aussi dans ce même temps un homme[10] qui enseignait une nouvelle philosophie qui attirait tous les curieux. Mon frère, ayant été pressé d'y aller par deux jeunes hommes de ses amis,

y fut avec eux ; mais ils furent bien surpris, dans l'entretien qu'ils eurent avec cet homme, qu'en leur débitant les principes de sa philosophie, il en tirait des conséquences sur des points de foi contraires aux décisions de l'Église.

27. Il prouvait par ses raisonnements que le corps de Jésus-Christ n'était pas formé du sang de la sainte Vierge, mais d'une matière créée exprès, que le corps de la Vierge, etc., et, plusieurs autres choses semblables. Ils voulurent le contredire, mais il demeura ferme dans ses sentiments. De sorte qu'ayant considéré entre eux le danger qu'il y avait de laisser la liberté d'instruire la jeunesse à un homme qui était dans des sentiments erronés, ils résolurent de l'avertir premièrement, et puis de le dénoncer s'il résistait à l'avis qu'on lui donnerait.

28. La chose arriva ainsi, car il méprisa cet avis, de sorte qu'ils crurent qu'il était de leur devoir de le dénoncer à M. du Bellay[11], qui faisait pour lors les fonctions épiscopales dans le diocèse de Rouen, par commission de Monsieur l'archevêque. M. du Bellay envoya quérir cet homme et, l'ayant interrogé, il en fut trompé par une confession de foi équivoque qu'il lui écrivit et signa de sa main, faisant d'ailleurs peu de cas d'un avis de cette importance qui lui était donné par trois jeunes hommes.

29. Cependant, aussitôt qu'ils virent cette confession de foi, ils en connurent le défaut ; ce qui les obligea d'aller trouver à Gaillon Monsieur l'archevêque de Rouen qui, ayant examiné toutes ces choses, les trouva si importantes qu'il écrivit une patente à son conseil et donna un ordre exprès à M. du Bellay de faire rétracter exactement cet homme sur tous les points dont il était accusé, et de ne recevoir rien de lui que par la communication de ceux qui l'avaient dénoncé. La chose fut exécutée ainsi ; et il comparut dans le conseil de Monsieur l'archevêque, et renonça à tous ses sentiments ; et on

peut dire que ce fut sincèrement, car il n'a jamais témoigné de fiel contre ceux qui lui avaient causé cette affaire ; ce qui fait croire qu'il était possible[12] lui-même trompé par les fausses conclusions qu'il tirait de ses faux principes. Aussi est-il bien certain qu'on n'avait eu en cela aucun dessein de lui nuire, ni d'autre vue que de le détromper lui-même et de l'empêcher de séduire les jeunes gens, qui n'eussent pas été capables de discerner le vrai d'avec le faux dans des questions si subtiles.

30. Ainsi cette affaire se termina doucement, et mon frère continuant de rechercher de plus en plus les moyens de plaire à Dieu, cet amour de la perfection chrétienne s'enflamma de telle sorte dès l'âge de vingt-quatre ans qu'il se répandit sur toute la maison. Mon père même, n'ayant pas de honte de se rendre aux enseignements de son fils, embrassa pour lors une manière de vie plus exacte et qu'il a toujours perfectionnée par la pratique continuelle des vertus jusques à sa mort, qui a été tout à fait chrétienne. Et ma sœur, qui avait des talents d'esprit tout à fait extraordinaires et qui était dès son enfance dans une réputation où peu de filles parviennent, fut tellement touchée des discours de mon frère qu'elle se résolut de renoncer à tous ces avantages, qu'elle avait tant aimés jusques alors, pour se consacrer à Dieu tout entière, comme elle a fait depuis, s'étant faite religieuse dans une maison très sainte et très austère[13], où elle a fait un si bon usage des perfections dont Dieu l'avait ornée qu'on l'a trouvée digne des emplois les plus difficiles, dont elle s'est toujours acquittée avec toute la fidélité imaginable, et où elle est morte saintement, le 4e octobre de l'année 1661, âgée de trente-six ans.

31. Cependant mon frère, de qui Dieu se servait pour opérer tous ces biens, était travaillé par les maladies continuelles et qui allaient toujours en augmentant. Mais comme alors il ne connaissait plus d'autre science que la perfection, il trouvait une grande différence

entre celle-là et celles qui avaient occupé son esprit jusques alors ; car au lieu que ses indispositions retardaient le progrès des autres, celle-ci au contraire se perfectionnait dans ces mêmes indispositions par la patience admirable avec laquelle il les souffrait. Je me contenterai, pour le faire voir, d'en rapporter un exemple.

32. Il avait, entre autres incommodités, celle de ne pouvoir avaler les choses liquides à moins qu'elles ne fussent chaudes ; encore ne le pouvait-il faire que goutte à goutte. Mais, comme il avait outre cela une douleur de tête insupportable, une chaleur d'entrailles excessive et beaucoup d'autres maux, les médecins lui ordonnèrent de se purger de deux jours l'un durant trois mois ; de sorte qu'il fallut prendre toutes ces médecines, et pour cela les faire chauffer et les avaler goutte à goutte, ce qui était un véritable supplice, et qui faisait mal au cœur à tous ceux qui étaient auprès de lui, sans que jamais il s'en soit plaint.

33. La continuation de ces remèdes, avec beaucoup d'autres qu'on lui fit pratiquer, lui apportèrent quelque soulagement, mais non pas une santé parfaite ; de sorte que les médecins crurent que, pour la rétablir entièrement, il fallait qu'il quittât toute sorte d'application d'esprit, et qu'il cherchât autant qu'il pourrait les occasions de se divertir. Mon frère eut quelque peine à se rendre à ce conseil, à cause qu'il y voyait du danger ; mais enfin il le suivit, croyant être obligé de faire tout ce qui lui serait possible pour remettre sa santé, et s'imaginant que les divertissements honnêtes ne pourraient pas lui nuire ; et ainsi il se mit dans le monde. Mais, quoique par la miséricorde de Dieu il s'y soit toujours exempté des vices, néanmoins, comme Dieu l'appelait à une plus grande perfection, il ne voulut pas l'y laisser, et il se servit de ma sœur pour ce dessein, comme il s'était autrefois servi de mon frère lorsqu'il avait voulu retirer ma sœur des engagements où elle était dans le monde.

34. Elle était alors religieuse, et elle menait une vie si sainte qu'elle édifiait toute la maison. Étant en cet état, elle eut de la peine de voir que celui à qui elle était redevable après Dieu des grâces dont elle jouissait ne fût pas dans la possession de ces mêmes grâces ; et, comme mon frère la voyait souvent, elle lui en parlait souvent aussi. Et enfin elle le fit avec tant de force et de douceur qu'elle lui persuada ce qu'il lui avait persuadé le premier, de quitter absolument le monde et toutes les conversations du monde ; en sorte qu'il se résolut de retrancher toutes les inutilités de sa vie au péril même de sa santé, parce qu'il crut que le salut était préférable à toutes choses. Il avait pour lors environ trente ans, et il était toujours infirme, et c'est depuis ce temps-là qu'il a embrassé la manière de vivre où il a été jusques à la mort.

35. Pour parvenir à ce dessein et rompre toutes ses habitudes, il changea de quartier et fut demeurer quelque temps à la campagne ; d'où étant de retour, il témoigna si bien qu'il voulait quitter le monde qu'enfin le monde le quitta. Il établit le règlement de sa vie dans cette retraite sur deux maximes principales, qui furent de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité ; et c'est dans cette pratique qu'il a passé le reste de sa vie. Pour y réussir, il commença dès lors, comme il a fait toujours depuis, à se passer du service de ses domestiques autant qu'il pouvait. Il faisait son lit lui-même, il allait prendre son dîner dans la cuisine et le portait à sa chambre, il le rapportait ; et enfin il ne se servait de son monde que pour faire la cuisine, pour aller en ville, et pour les autres choses qu'il ne pouvait absolument faire.

36. Tout son temps était employé à la prière et à la lecture de l'Écriture sainte. Il y prenait un plaisir incroyable, et il disait que l'Écriture sainte n'était pas une science de l'esprit, mais la science du cœur, qu'elle n'était intelligible que pour ceux qui ont le cœur droit, et que tous les autres n'y trouvent que des obscurités. C'est dans cette

disposition qu'il la lisait, renonçant à toutes les lumières de son esprit ; et il s'y était si fortement appliqué, qu'il la savait toute par cœur ; de sorte qu'on ne pouvait la lui citer à faux. Car dès qu'on lui disait une parole sur cela, il disait positivement : « Cela n'est pas de l'Écriture sainte », ou « Cela en est » ; et alors il marquait précisément l'endroit. Il lisait aussi tous les commentaires avec grand soin, car ce respect pour la religion dans lequel il avait été élevé dans sa jeunesse était alors changé en un amour ardent et sensible pour toutes les vérités de la foi ; soit pour celles qui regardent la soumission de l'esprit, soit pour celles qui regardent la pratique dans la morale, à quoi toute la religion se termine ; et cet amour le portait à travailler sans cesse à détruire tout ce qui pouvait s'opposer à ces vérités.

37. Il avait une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait, mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était point encore avisé, et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style ; en sorte que non seulement il disait tout ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. Et cette manière d'écrire naturelle, naïve et forte en même temps, lui était si propre et si particulière qu'aussitôt qu'on vit paraître les *Lettres au provincial*[14], on vit bien qu'elles étaient de lui, quelque soin qu'il ait toujours pris de le cacher, même à ses proches.

38. Ce fut dans ce temps-là[15] qu'il plut à Dieu de guérir ma fille[16] d'une fistule lacrymale qui avait fait un si grand progrès en trois ans et demi que le pus sortait non seulement par l'œil, mais par le nez et par la bouche. Et cette fistule était d'une si mauvaise qualité que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugeaient incurable. Cependant, elle fut guérie en un moment par l'attouchement d'une Sainte Épine, et ce miracle fut si authentique qu'il a été avoué de tout le monde, ayant été attesté par de très grands médecins et par les plus habiles

chirurgiens de France, et ayant été autorisé par un jugement solennel de l'Église[17].

39. Mon frère fut sensiblement touché de cette grâce, qu'il regardait comme faite à lui-même, puisque c'était sur une personne qui, outre la proximité, était encore sa fille spirituelle dans le baptême ; et sa consolation fut extrême de voir que Dieu se manifestait si clairement dans un temps où la foi paraissait comme éteinte dans les cœurs de la plupart du monde. La joie qu'il en eut fut si grande qu'il en était pénétré ; de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, redoublèrent l'amour et le respect qu'il avait toujours eus pour elle.

40. Et ce fut l'occasion qui fit naître cet extrême désir qu'il avait de travailler à réfuter les principaux et les plus forts raisonnements des athées. Il les avait étudiés avec grand soin et il avait employé tout son esprit à chercher tous les moyens de les convaincre. C'est à quoi il s'était mis tout entier ; et la dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet. Mais Dieu, qui lui avait inspiré ce dessein et toutes ces pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues.

41. Cependant l'éloignement du monde, qu'il pratiquait avec tant de soin, n'empêchait pas qu'il ne vît souvent des gens de grand esprit et de grande condition qui, ayant des pensées de retraite, demandaient ses avis et les suivaient exactement ; et d'autres, qui étaient travaillés de doutes sur les matières de la foi et qui savaient qu'il avait de grandes lumières là-dessus, venaient le consulter et s'en retournaient toujours satisfaits ; de sorte que toutes ces personnes, qui vivent présentement fort chrétiennement, témoignent encore aujourd'hui que c'est à ses avis et à ses conseils, et aux

éclaircissements qu'il leur a donnés, qu'ils sont redevables de tout le bien qu'ils font.

42. Ces conversations auxquelles il se trouvait souvent engagé, quoiqu'elles fussent toutes de charité, ne laissaient pas de lui donner quelque crainte qu'il ne s'y trouvât du péril. Mais comme il ne croyait pas aussi pouvoir en conscience refuser le secours que ces personnes lui demandaient, il avait trouvé un remède à cela. Il prenait en ces occasions une ceinture de fer pleine de pointes, il la mettait à nu sur sa chair ; et lorsqu'il lui venait quelque pensée de vanité, ou qu'il prenait quelque plaisir au lieu où il était, ou autre chose semblable, il se donnait des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres et se faisait ainsi souvenir lui-même de son devoir. Cette pratique lui parut si utile qu'il la conserva jusques à la mort, et même dans les derniers temps de sa vie, où il était dans des douleurs continuelles, parce que, ne pouvant écrire ni lire, il était contraint de demeurer sans rien faire et de s'aller quelquefois promener. Et il était dans une continuelle crainte que ce manque d'occupation ne le détournât de ses vues. Nous n'avons su toutes ces choses qu'après sa mort, et par une personne de très grande vertu qui avait beaucoup de confiance en lui, à qui il avait été obligé de le dire par des raisons qui la regardaient elle-même.

43. Cette rigueur qu'il exerçait sur lui-même était tirée de cette grande maxime de renoncer à tout plaisir, sur laquelle il avait fondé tout le règlement de sa vie dès le commencement de sa retraite. Il ne manquait pas non plus de pratiquer exactement cette autre qui l'obligeait de renoncer à toute superfluité ; car il retranchait avec tant de soin toutes les choses inutiles qu'il s'était réduit peu à peu à n'avoir plus de tapisserie dans sa chambre, parce qu'il ne croyait pas que cela fût nécessaire, et d'ailleurs n'y étant obligé par aucune bienséance, parce qu'il n'y venait que des gens à qui il recommandait

sans cesse le retranchement ; de sorte qu'ils n'étaient pas surpris de ce qu'il vivait lui-même de la manière qu'il conseillait aux autres de vivre.

44. Voilà comme il a passé cinq ans de sa vie, depuis trente jusqu'à trente-cinq, travaillant sans cesse pour Dieu ou pour le prochain ou pour lui-même, en tâchant de se perfectionner de plus en plus ; et on pourrait dire en quelque façon que c'est tout le temps qu'il a vécu, car les quatre années que Dieu lui a données après n'ont été qu'une continuelle langueur. Ce n'était pas proprement une maladie qui fût venue nouvellement, mais un redoublement de ces grandes indispositions où il avait été sujet dès sa jeunesse. Mais il en fut alors attaqué avec tant de violence qu'enfin il y est succombé ; et durant tout ce temps-là il n'a pu du tout travailler un instant à ce grand ouvrage qu'il avait entrepris pour la religion, ni assister les personnes qui s'adressaient à lui pour avoir ses avis, ni de bouche ni par écrit ; car ses maux étaient si grands qu'il ne pouvait les satisfaire, quoiqu'il en eût un grand désir.

45. Ce renouvellement de ses maux commença par un mal de dents qui lui ôta absolument le sommeil. Dans ses grandes veilles il lui vint une nuit dans l'esprit, sans dessein, quelque pensée sur la proposition de la roulette. Cette pensée étant suivie d'une autre, et celle-là d'une autre, enfin une multitude de pensées qui se succédèrent les unes aux autres lui découvrirent comme malgré lui la démonstration de toutes ces choses, dont il fut lui-même surpris. Mais comme il y avait longtemps qu'il avait renoncé à toutes ces connaissances, il ne s'avisa pas seulement de l'écrire. Néanmoins en ayant parlé par occasion à une personne à qui il devait toute sorte de déférence, et par respect et par reconnaissance de l'affection dont il l'honorait, cette personne[18], qui est tant considérable par sa piété que par les éminentes qualités de son esprit et par la grandeur de sa

naissance, ayant formé sur cela un dessein qui ne regardait que la gloire de Dieu, trouva à propos qu'il en usât comme il fit, et qu'ensuite il le fit imprimer.

46. Ce fut seulement alors qu'il l'écrivit, mais avec une précipitation étrange, en dix-huit jours ; car c'était à mesure que les imprimeurs travaillaient, fournissant à deux en même temps sur deux différents traités, sans que jamais il y en eût d'autre copie que celle qui fut faite pour l'impression ; ce qui ne fut que six mois après que la chose fut trouvée.

47. Cependant ses infirmités, continuant toujours sans lui donner un seul moment de relâche, le réduisirent, comme j'ai dit, à ne pouvoir plus travailler et à ne voir quasi personne. Mais si elles l'empêchèrent de servir le public et les particuliers, elles ne furent point inutiles pour lui-même, et il les a souffertes avec tant de paix et tant de patience, qu'il y a sujet de croire que Dieu a voulu achever par là de le rendre tel qu'il le voulait pour paraître devant lui ; car durant cette longue maladie il ne s'est jamais détourné de ses vues, ayant toujours dans l'esprit ces deux grandes maximes de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité. Il les pratiquait dans le plus fort de son mal par une vigilance continuelle sur ses sens, leur refusant absolument tout ce qui leur était agréable ; et quand la nécessité le contraignait à faire quelque chose qui pouvait leur donner de la satisfaction, il avait une adresse merveilleuse pour en détourner son esprit afin qu'il n'y prît point de part.

48. Par exemple, ses continuelles maladies l'obligeant de se nourrir délicatement, il avait un soin très grand de ne point goûter ce qu'il mangeait, et nous avons pris garde que, quelque peine qu'on prît à lui chercher quelque viande agréable, à cause des dégoûts à quoi il était sujet, jamais il n'a dit : « Voilà qui est bon. » Et même quand on lui servait quelque chose de nouveau selon les saisons, si on lui

demandait après le repas s'il l'avait trouvé bon, il disait simplement : « Il fallait m'en avertir devant, car présentement je ne m'en souviens plus, et je vous avoue que je n'y ai pas pris garde. » Et lorsqu'il arrivait que quelqu'un admirait la bonté de quelque viande en sa présence, il ne le pouvait souffrir, et appelait cela être sensuel, encore même que ce ne fût que des choses les plus communes ; parce qu'il disait que c'était une marque qu'on mangeait pour contenter le goût, ce qui était toujours un mal.

49. Pour éviter d'y tomber, il n'a jamais voulu permettre qu'on lui fît aucune sauce ni ragoût, non pas même de l'orange ni du verjus[19], ni rien de tout ce qui excite l'appétit, quoiqu'il aimât naturellement toutes ces choses. Et pour se tenir dans des bornes réglées, il avait pris garde, dès le commencement de sa retraite, à ce qu'il fallait pour le besoin de son estomac, et depuis cela il avait réglé tout ce qu'il devait manger ; en sorte que, quelque appétit qu'il eût, il ne passait jamais cela ; et quelque dégoût qu'il eût, il fallait qu'il le mangeât ; et lorsqu'on lui demandait la raison pourquoi il se contraignait ainsi, il répondait que c'était le besoin de l'estomac qu'il fallait satisfaire et non pas l'appétit.

50. La mortification de ses sens n'allait pas seulement à se retrancher tout ce qui pouvait leur être agréable, mais encore à ne leur rien refuser pour cette raison qu'il leur pourrait déplaire, soit pour la nourriture, soit pour les remèdes. Il a pris quatre ans durant des consommés[20] sans en témoigner le moindre dégoût ; et il prenait toutes les choses qu'on lui ordonnait pour sa santé, sans aucune peine, quelque difficiles qu'elles fussent ; et lorsque je m'étonnais de ce qu'il ne témoignait pas la moindre répugnance en les prenant, il se moquait de moi, et me disait qu'il ne pouvait comprendre lui-même comment on pouvait témoigner de la répugnance quand on prenait une médecine volontairement et après qu'on avait été averti qu'elle

était mauvaise, et qu'il n'y avait que la violence ou la surprise qui dussent produire ces effets. C'est en cette manière qu'il travaillait sans cesse à la mortification de ses sens.

51. Il avait un amour si grand pour la pauvreté, qu'elle lui était toujours présente ; de sorte que, dès qu'il voulait entreprendre quelque chose, ou que quelqu'un lui demandait conseil, la première pensée qui lui venait en l'esprit, c'était de voir si la pauvreté y pouvait être pratiquée. Une des choses sur lesquelles il s'examinait le plus, c'était sur cette fantaisie de vouloir exceller en tout, comme de se servir en tout des meilleurs ouvriers, et autres choses semblables. Il ne pouvait encore souffrir qu'on cherchât avec soin d'avoir toutes les commodités, comme d'avoir toutes choses près de soi et mille autres choses qu'on fait sans scrupule, parce qu'on ne croit pas qu'il y ait du mal. Mais il n'en jugeait pas de même, et nous disait souvent qu'il n'y avait rien si capable d'éteindre l'esprit de pauvreté que cette recherche curieuse des commodités, et de cette bienséance qui porte à vouloir toujours avoir du meilleur et du mieux fait ; et il nous disait que pour les ouvriers, il fallait choisir les plus pauvres et les plus gens de bien, et non pas cette excellence qui n'est jamais nécessaire et qui ne saurait jamais être utile. Il s'écriait quelquefois : « Si j'avais le cœur aussi pauvre que l'esprit, je serais bien heureux ; car je suis merveilleusement persuadé que la pauvreté est un grand moyen pour faire son salut. »

52. Cet amour qu'il avait pour la pauvreté le portait à aimer les pauvres avec une tendresse si grande qu'il n'a jamais pu refuser l'aumône, quoiqu'il n'en fît que de son nécessaire, ayant peu de bien et étant obligé de faire une dépense qui excédait son revenu à cause de ses infirmités. Mais lorsqu'on lui voulait représenter cela quand il faisait quelque aumône considérable, il se fâchait et disait : « J'ai remarqué une chose, que, quelque pauvre qu'on soit, on laisse

toujours quelque chose en mourant. » Et ainsi il fermait la bouche ; et il a été quelquefois si avant qu'il s'est réduit à prendre de l'argent au change, pour avoir donné aux pauvres tout ce qu'il avait, et ne voulant pas après cela importuner ses amis.

53. Dès que l'affaire des carrosses fut établie[21], il me dit qu'il voulait demander mille francs par avance sur sa part à des fermiers avec qui l'on traitait, si on pouvait demeurer d'accord avec eux, parce qu'ils étaient de sa connaissance, pour envoyer aux pauvres de Blois ; et, comme je lui disais que l'affaire n'était pas assez sûre pour cela et qu'il fallait attendre à une autre année, il me fit tout aussitôt cette réponse qu'il ne voyait pas un grand inconvénient à cela, parce que, s'ils y perdaient, il le leur rendrait de son bien, et qu'il n'avait garde d'attendre à une autre année, parce que le besoin était trop pressant pour différer la charité. Mais comme on ne s'accommoda pas avec ces personnes, il ne put exécuter cette résolution, par laquelle il nous faisait voir la vérité de ce qu'il nous avait dit tant de fois, qu'il ne souhaitait d'avoir du bien que pour en assister les pauvres, puisque, au même temps que Dieu lui donnait l'espérance d'en avoir, il commençait à le distribuer par avance, et avant même qu'il en fût assuré.

54. Sa charité envers les pauvres avait toujours été fort grande, mais elle était si fort redoublée à la fin de sa vie que je ne pouvais le satisfaire davantage que de l'en entretenir. Il m'exhortait avec grand soin depuis quatre ans à me consacrer au service des pauvres, et à y porter mes enfants. Et quand je lui disais que je craignais que cela ne me divertît du soin de ma famille, il me disait que ce n'était que manque de bonne volonté et que, comme il y a divers degrés dans l'exercice de cette vertu, on peut bien la pratiquer en sorte que cela ne nuise point aux occupations domestiques. Il disait que c'était la vocation générale des chrétiens, et qu'il ne fallait point de marque

particulière pour savoir si on y était appelé, parce que cela était certain, que c'est sur cela que Jésus-Christ jugera le monde ; et que, quand on considérait que la seule omission de cette vertu est cause de la damnation, cette seule pensée serait capable de nous porter à nous dépouiller de tout, si nous avions de la foi. Il nous disait encore que la fréquentation des pauvres est extrêmement utile, en ce que, voyant continuellement les misères dont ils sont accablés, et que même dans l'extrémité de leurs maladies ils manquent des choses les plus nécessaires, qu'après cela il faudrait être bien dur pour ne pas se priver volontairement des commodités inutiles et des ajustements superflus.

55. Tous ces discours nous excitaient et nous portaient quelquefois à faire des propositions pour trouver des moyens pour des règlements généraux qui pourvussent à toutes les nécessités ; mais il ne trouvait pas cela bon, et il disait que nous n'étions pas appelés au général mais au particulier, et qu'il croyait que la manière la plus agréable à Dieu était de servir les pauvres pauvrement, c'est-à-dire chacun selon son pouvoir, sans se remplir l'esprit de ces grands desseins qui tiennent de cette excellence dont il blâmait la recherche en toutes choses. Ce n'est pas qu'il trouvât mauvais l'établissement des hôpitaux généraux ; au contraire, il avait beaucoup d'amour pour cela, comme il l'a bien témoigné par son testament[22] ; mais il disait que ces grandes entreprises étaient réservées à de certaines personnes que Dieu destinait à cela, et qu'il y conduisait quasi visiblement ; mais que ce n'était pas la vocation générale de tout le monde, comme l'assistance particulière et journalière des pauvres.

56. Voilà une partie des instructions qu'il nous donnait pour nous porter à la pratique de cette vertu qui tenait une si grande place dans son cœur ; c'est un petit échantillon qui nous fait voir la grandeur de sa charité.

57. Sa pureté n'était pas moindre, et il avait un si grand respect pour cette vertu qu'il était continuellement en garde pour empêcher qu'elle ne fût blessée, soit dans lui, soit dans les autres ; et il n'est pas croyable combien il était exact sur ce point. J'en étais même dans la contrainte ; car il trouvait souvent à redire à des discours que je faisais, que je croyais fort innocents, dont il me faisait voir ensuite les défauts, que je n'aurais jamais connus sans ses avis. Si je disais quelquefois par occasion que j'avais vu une belle femme, il se fâchait, et me disait qu'il ne fallait jamais tenir ces discours devant des laquais et de jeunes gens, parce que je ne savais pas quelle pensée je pouvais exciter par là en eux. Il ne pouvait souffrir aussi les caresses que je recevais de mes enfants, et il me disait qu'il fallait les en désaccoutumer, et que cela ne pouvait que leur nuire ; et qu'on leur pouvait témoigner de la tendresse en mille autres manières. Voilà les instructions qu'il me donnait là-dessus, et voilà quelle était sa vigilance pour la conservation de la pureté dans lui et dans les autres.

58. Il lui arriva une rencontre, environ trois mois avant sa mort, qui en est une preuve bien sensible, et qui fait voir en même temps la grandeur de sa charité. Comme il revenait un jour de la messe de Saint-Sulpice, il vint à lui une jeune fille âgée d'environ quinze ans, fort belle, qui lui demanda l'aumône. Il fut touché de voir cette personne exposée à un danger si évident. Il lui demanda qui elle était, et ce qui l'obligeait de demander ainsi l'aumône ; et ayant su qu'elle était de la campagne, que son père était mort, et que sa mère étant tombée malade, on l'avait portée à l'Hôtel-Dieu ce jour-là même, il crut que Dieu la lui avait envoyée aussitôt qu'elle avait été dans le besoin. De sorte que dès l'heure même il la mena au séminaire, où il la mit entre les mains d'un bon prêtre à qui il donna de l'argent, et le pria d'en prendre soin, et de la mettre en quelque condition où elle pût recevoir conduite à cause de sa grande jeunesse,

et où elle fût en sûreté de sa personne. Et pour le soulager dans ce soin-là, il lui dit qu'il lui enverrait le lendemain une femme pour lui acheter des habits, et tout ce qui serait nécessaire pour la mettre en état de pouvoir servir une maîtresse. Le lendemain, il lui envoya une femme qui travailla si bien avec ce bon prêtre, qu'après l'avoir fait habiller, ils la mirent dans une très bonne condition. Et ce bon ecclésiastique ayant demandé à cette femme le nom de celui qui faisait cette grande charité, elle lui dit qu'elle n'avait pas charge de le lui dire, mais qu'elle viendrait le voir de temps en temps pour pourvoir avec lui aux besoins de cette jeune fille. Il lui dit sur cela : « Je vous supplie d'obtenir de lui la permission de me dire son nom. Je vous promets que je n'en parlerai jamais durant sa vie ; mais si Dieu permettait qu'il mourût avant moi, j'aurais une grande consolation de publier cette action ; car je la trouve si belle, que je ne puis souffrir qu'elle demeure dans l'oubli. » Ainsi, par cette seule rencontre, ce bon ecclésiastique, sans le connaître, jugeait combien il avait de charité et d'amour pour la pureté.

59. Il avait une extrême tendresse pour nous, mais cette affection n'allait pas jusques à l'attachement, et il en donna une preuve bien sensible à la mort de ma sœur, qui précéda la sienne de dix mois. Car lorsqu'il reçut cette nouvelle, il ne dit autre chose, sinon : « Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir ! » et il s'est toujours depuis tenu dans une soumission admirable aux ordres de la Providence de Dieu, sans faire jamais sur cela d'autre réflexion que des grandes grâces que Dieu avait faites à ma sœur pendant sa vie, et des circonstances du temps de sa mort ; ce qui lui faisait dire sans cesse : « Bienheureux ceux qui meurent, pourvu qu'ils meurent au Seigneur ! » Et lorsqu'il me voyait dans de continuelles afflictions pour cette perte que je ressentais si fort, il se fâchait et me disait que cela n'était pas bien, et qu'il ne fallait pas avoir ces sentiments-là pour la mort des justes, et

qu'il fallait au contraire louer Dieu de ce qu'il l'avait si tôt récompensée des petits services qu'elle lui avait rendus.

60. C'est ainsi qu'il faisait voir qu'il n'avait nulle attache pour ceux qu'il aimait : car, s'il eût été capable d'en avoir, c'eût été sans doute pour ma sœur, parce qu'assurément c'était la personne du monde qu'il aimait le plus.

61. Mais il n'en demeurait pas là ; car non seulement il n'avait point d'attache pour les autres, mais il ne voulait point du tout que les autres en eussent pour lui. Je ne parle pas de ces attaches criminelles et dangereuses, car cela est grossier et tout le monde le voit bien, mais je parle des amitiés les plus innocentes ; et c'était une des choses sur lesquelles il s'observait le plus régulièrement, afin de n'y donner point de sujet, et même pour l'empêcher. Et comme je ne savais pas cela, j'étais toute surprise des rebuts[23] qu'il me faisait quelquefois, et je le disais à ma sœur, me plaignant à elle que mon frère ne m'aimait pas, et qu'il semblait que je lui faisais de la peine, lors même que je lui rendais mes services les plus affectionnés dans ses infirmités. Ma sœur me disait sur cela que je me trompais, qu'elle savait bien au contraire qu'il avait une affection pour moi aussi grande que je le pouvais souhaiter.

62. C'est ainsi que ma sœur remettait mon esprit, et je ne tardais guère à en voir les preuves ; car aussitôt qu'il se rencontrait quelque occasion où j'avais besoin du secours de mon frère, il l'embrassait avec tant de soin et de témoignages d'affection, que je n'avais pas lieu de douter qu'il ne m'aimât beaucoup ; de sorte que j'attribuais au chagrin de sa maladie les manières froides dont il recevait les assiduités que je lui rendais pour le désennuyer ; et cette énigme ne m'a été expliquée que le jour même de sa mort, qu'une personne des plus considérables par la grandeur de son esprit et de sa piété, avec qui il avait eu de grandes communications sur la pratique de la vertu,

me dit qu'il lui avait donné cette instruction entre autres, qu'il ne souffrît jamais de qui que ce fût qu'on l'aimât avec attachement ; et que c'était une faute sur laquelle on ne s'examinait pas assez, parce qu'on n'en connaissait pas assez la grandeur, et qu'on ne considérait pas qu'en fomentant[24] et en souffrant ces attachements, on occupait un cœur qui ne devait être qu'à Dieu seul, que c'était lui faire un larcin de la chose du monde qui lui était la plus précieuse.

63. Nous avons bien vu ensuite que ce principe était bien avant dans son cœur ; car, pour l'avoir toujours présent, il l'avait écrit de sa main sur un petit papier séparé, où il y a ces mots : « Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir, car je ne suis la fin de personne et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir ? et ainsi l'objet de leur attachement mourra. Donc, comme je serais coupable de faire croire une fausseté, quoique je la persuadasse doucement, et qu'on la crût avec plaisir et qu'en cela on me fît plaisir, de même je suis coupable si je me fais aimer et si j'attire les gens à s'attacher à moi. Je dois avertir ceux qui seraient prêts à consentir au mensonge qu'ils ne le doivent pas croire, quelque avantage qui m'en revînt, et de même qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi, car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à plaire à Dieu ou à le chercher[25]. »

64. Voilà de quelle manière il s'instruisait lui-même, et comme il pratiquait si bien ses instructions que j'y avais été moi-même trompée. Par ces marques que nous avons de ses pratiques, et qui ne sont venues à notre connaissance que comme par hasard, on peut voir une partie des lumières que Dieu lui donnait pour la perfection de la vie chrétienne.

65. Il avait un si grand zèle pour l'ordre de Dieu qu'il ne pouvait souffrir qu'il fût violé en quoi que ce soit ; c'est ce qui le rendait si

ardent pour le service du roi qu'il résistait à tout le monde lors des troubles de Paris, et toujours depuis il appelait des prétextes toutes les raisons qu'on donnait pour excuser cette rébellion ; et il disait que, dans un État établi en république comme Venise, c'était un très grand mal de contribuer à y mettre un roi, et à opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée ; mais que, dans un État où la puissance royale est établie, on ne pouvait violer le respect qu'on lui doit que par une espèce de sacrilège ; puisque c'est non seulement une image de la puissance de Dieu, mais une participation de cette même puissance, à laquelle on ne pouvait s'opposer sans résister visiblement à l'ordre de Dieu ; et qu'ainsi on ne pouvait assez exagérer la grandeur de cette faute, outre qu'elle est toujours accompagnée de la guerre civile, qui est le plus grand péché que l'on puisse commettre contre la charité du prochain. Et il observait cette maxime si sincèrement qu'il a refusé dans ce temps-là des avantages très considérables pour n'y pas manquer. Il disait ordinairement qu'il avait un aussi grand éloignement pour ce péché-là que pour assassiner le monde ou pour voler sur les grands chemins ; et qu'enfin il n'y avait rien qui fût plus contraire à son naturel, et sur quoi il fût moins tenté.

66. Ce sont là les sentiments où il était pour le service du roi. Aussi était-il irréconciliable contre tous ceux qui s'y opposaient. Et ce qui fait voir que ce n'était pas par tempérament ou par attache à ses sentiments, c'est qu'il avait une douceur admirable pour ceux qui l'offensaient en particulier ; en sorte qu'il n'a jamais fait de différence de ceux-là aux autres, et il oubliait si absolument ce qui ne regardait que sa personne qu'on avait peine à l'en faire souvenir, et il fallait pour cela circonstancier les choses. Et comme on admirait quelquefois cela, il disait : « Ne vous en étonnez pas, ce n'est pas par vertu, c'est par un oubli réel ; je ne m'en souviens point du tout. » Cependant il

est certain qu'on voit par là que les offenses qui ne regardaient que sa personne ne lui faisaient pas grande impression, puisqu'il les oubliait si facilement ; car il avait une mémoire si excellente, qu'il disait souvent qu'il n'avait jamais rien oublié des choses qu'il avait voulu retenir.

67. Il a pratiqué cette douceur dans la souffrance des choses désobligeantes jusques à la fin ; car, peu de temps avant sa mort, ayant été offensé dans une partie qui lui était fort sensible par une personne qui lui avait de grandes obligations, et ayant en même temps reçu un service de cette personne, il l'en remercia avec tant de compliments et de civilités qu'il en était excessif. Cependant ce n'était pas par oubli, puisque c'était dans le même temps ; mais c'est qu'en effet il n'avait point de ressentiment pour les offenses qui ne regardaient que sa seule personne.

68. Toutes ces inclinations, dont j'ai remarqué les particularités, se verront mieux en abrégé par une peinture qu'il avait faite de lui-même dans un petit papier écrit de sa main en cette manière : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde. Je ne rends point le mal à ceux qui m'en font, mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal ni de bien de la part des hommes. J'essaie d'être juste, véritable, sincère et fidèle à tous les hommes. Et j'ai une tendresse de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus étroitement. Et soit que je sois seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui les doit juger, et à qui je les ai toutes consacrées. »

69. « Voilà quels sont mes sentiments. Et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur, qui les a mis en moi et qui d'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscence, d'orgueil et

d’ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce, à laquelle toute la gloire en est due, n’ayant de moi que la misère et l’erreur. »

70. Il s’était ainsi dépeint lui-même, afin qu’ayant continuellement devant les yeux la voie par laquelle Dieu le conduisait, il ne pût jamais s’en détourner.

71. Les lumières extraordinaires jointes à la grandeur de son esprit n’empêchaient pas une simplicité merveilleuse qui paraissait dans toute la suite de sa vie, et qui le rendait exact à toutes les pratiques qui regardaient la religion.

72. Il avait un amour sensible pour tout l’Office divin, mais surtout pour les Petites Heures[26], parce qu’elles sont composées du psaume cent dix-huit, dans lequel il trouvait tant de choses admirables qu’il sentait de la délectation à le réciter. Et quand il s’entretenait avec ses amis de la beauté de ce psaume, il se transportait en sorte qu’il paraissait hors de lui-même ; et cette méditation l’avait rendu si sensible à toutes les choses par lesquelles on tâche d’honorer Dieu qu’il n’en négligeait pas une. Lorsqu’on lui envoyait des billets tous les mois, comme on fait en beaucoup de lieux, il les recevait avec un respect admirable et il en récitait tous les jours la sentence ; et, dans les quatre dernières années de sa vie, comme il ne pouvait travailler, son principal divertissement était d’aller visiter les églises où il y avait des reliques exposées, ou dans lesquelles il y avait quelque solennité ; et il avait pour cela un almanach spirituel qui l’instruisait des lieux où il trouverait des dévotions particulières ; et il faisait tout cela si dévotement et si simplement que ceux qui le voyaient en étaient surpris ; ce qui a donné lieu à cette belle parole d’une personne très vertueuse et très éclairée : que la grâce de Dieu se fait connaître dans les grands

esprits par les petites choses, et dans les esprits communs par les grandes choses.

73. Cette grande simplicité paraissait d'abord qu'on lui parlait de Dieu, ou de lui-même ; de sorte que, la veille de sa mort, un ecclésiastique, qui est un homme d'une très grande science et d'une très grande vertu[27], l'étant venu voir, comme il l'avait souhaité, et ayant demeuré une heure avec lui, il en sortit si édifié qu'il me dit : « Allez, consolez-vous, si Dieu l'appelle, vous avez bien sujet de le louer des grâces qu'il lui fait. J'avais toujours admiré beaucoup de grandes choses en lui, mais je n'y avais jamais remarqué la grande simplicité que j'y viens de voir. Cela est incomparable dans un esprit tel que le sien, et je voudrais de tout mon cœur être à sa place. »

74. Monsieur le curé de Saint-Étienne[28], qui l'a vu dans toute sa maladie, y voyait la même chose, et disait à toute heure : « C'est un enfant, il est humble, il est soumis comme un enfant. » C'est par cette même simplicité qu'on avait une liberté tout entière de l'avenir de ses défauts, et il se rendait aux avis qu'on lui donnait sans résistance. L'extrême vivacité de son esprit le rendait quelquefois si impatient qu'on avait peine à le satisfaire ; mais quand on l'avertissait, ou qu'il s'apercevait lui-même qu'il avait fâché quelqu'un dans ses impatiences, il réparait incontinent cela par des traitements si doux et par tant de bienfaits que jamais il n'a perdu l'amitié de personne par là.

75. Je tâche autant que je puis d'abréger ; sans cela j'aurais bien des particularités à dire sur chacune des choses que j'ai remarquées. Mais comme je ne veux pas m'étendre, je viens à sa dernière maladie.

76. Elle commença par un dégoût étrange qui lui prit deux mois avant sa mort. Son médecin lui conseilla de s'abstenir de manger du solide, et de se purger. Pendant qu'il était en cet état, il fit une action de charité bien remarquable.

77. Il avait chez lui un bonhomme avec sa femme et tout son ménage, à qui il avait donné une chambre et à qui il fournissait du bois, tout cela par charité ; car il n'en tirait point d'autre service que de n'être pas seul dans sa maison. Ce bonhomme avait un fils qui, étant tombé malade en ce temps-là de la petite vérole, mon frère qui avait besoin de mes assistances eut peur que je n'eusse appréhension d'aller chez lui à cause de mes enfants. Cela l'obligea de penser à se séparer de ce malade ; mais, comme il craignait qu'il ne fût en danger si on le transportait en cet état hors de la maison, il aima mieux en sortir lui-même, quoiqu'il fût déjà fort mal, disant : « Il y a moins de danger pour moi dans le changement de demeure, c'est pourquoi il faut que ce soit moi qui quitte. » Ainsi il sortit de sa maison le 29 juin pour venir chez nous, et il n'y rentra jamais ; car trois jours après il commença d'être attaqué d'une colique très violente qui lui ôtait absolument le sommeil. Mais comme il avait une grande force d'esprit et un grand courage, il endurait ses douleurs avec une patience admirable. Il ne laissait pas de se lever tous les jours et de prendre lui-même ses remèdes, sans vouloir souffrir qu'on lui rendît le moindre service. Les médecins qui le traitaient voyaient bien que ses douleurs étaient considérables ; mais parce qu'il avait le pouls fort bon, sans aucune altération ni apparence de fièvre, ils assuraient qu'il n'y avait aucun péril, se servant même de ces mots : « Il n'y a pas la moindre ombre de danger. »

78. Nonobstant ces discours, voyant que la continuation de ses douleurs et de ses grandes veilles l'affaiblissait, dès le quatrième jour de sa colique et avant même que d'être alité, il envoya quérir Monsieur le curé et se confessa. Cela fit bruit parmi ses amis et en obligea plusieurs de le venir voir, tout épouvantés d'appréhension ; et les médecins mêmes en furent si surpris qu'ils ne purent s'empêcher de le témoigner, disant que c'était une marque d'appréhension à quoi

ils ne s'attendaient pas de sa part. Mon frère, voyant l'émotion que cela avait causée, en fut fâché, et me dit : « J'eusse voulu communier ; mais puisque je vois qu'on est si surpris de ma confession, j'aurais peur qu'on ne le fût encore davantage ; c'est pourquoi il vaut mieux différer. » Et Monsieur le curé ayant été de cet avis, il ne communia pas.

79. Cependant son mal continuait ; et comme Monsieur le curé le venait voir de temps en temps par visite, il ne perdait pas une de ces occasions sans se confesser, et il n'en disait rien, de peur d'effrayer le monde, parce que les médecins assuraient toujours qu'il n'y avait nul danger en sa maladie. En effet il y eut quelque diminution à ses douleurs, en sorte qu'il se levait parfois dans sa chambre. Elles ne le quittèrent néanmoins jamais tout à fait, et même elles revenaient quelquefois, et il maigrissait aussi beaucoup, ce qui n'effrayait pourtant pas les médecins ; mais quoi qu'ils pussent dire, il dit toujours qu'il était en danger, et ne manqua pas de se confesser toutes les fois que Monsieur le curé le venait voir.

80. Il fit même son testament pendant ce temps-là, où les pauvres ne furent pas oubliés, et il se fit violence pour ne leur pas donner davantage, car il me dit que si M. Périer[29] eût été à Paris, et qu'il y eût consenti, il aurait disposé de tout son bien en faveur des pauvres. Enfin il n'avait rien dans l'esprit et dans le cœur que les pauvres, et il me disait quelquefois : « D'où vient que je n'ai jamais rien fait pour les pauvres, quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour eux ? » Je lui dis : « C'est que vous n'avez jamais eu assez de bien pour leur donner de grandes assistances. » Il me répondit : « Puisque je n'avais pas de bien pour leur en donner, je devais[30] leur avoir donné mon temps et ma peine ; c'est à quoi j'ai failli, et si les médecins disent vrai, et que Dieu permette que je relève de cette maladie, je suis résolu de n'avoir point d'autre emploi ni d'autre occupation tout le

reste de ma vie que le service des pauvres. » Ce sont là les sentiments dans lesquels Dieu l'a pris.

81. Il joignait à cette ardente charité pendant sa maladie une patience si admirable qu'il édifiait et surprenait toutes les personnes qui étaient autour de lui. Il disait à ceux qui lui témoignaient avoir de la peine de l'état où il était, que pour lui il n'en avait point et qu'il appréhendait même de guérir ; et quand on lui en demandait la raison, il disait : « C'est que je connais les dangers de la santé et les avantages de la maladie. » Il disait encore, au plus fort de ses douleurs, quand on s'affligeait de les lui voir souffrir : « Ne me plaignez point ; la maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est par là comme on devrait toujours être, dans la souffrance des maux, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans avarice, et dans l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi que les chrétiens doivent passer leur vie ? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on se trouve par nécessité en l'état où l'on est obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement ? C'est pourquoi je ne vous demande autre chose que de prier Dieu qu'il me fasse cette grâce. » Voilà dans quel esprit il endurait tous ses maux.

82. Il souhaitait beaucoup de communier, mais les médecins s'y opposaient, disant qu'il ne le pouvait faire à jeun, à moins que ce ne fût la nuit, ce qu'ils ne trouvaient pas à propos de faire sans nécessité, et que pour communier en viatique[31], il fallait être en danger de mort ; ce qui ne se trouvant pas en lui, ils ne pouvaient lui donner ce conseil. Cette résistance le fâchait, mais il était contraint d'y céder.

83. Cependant la colique continuant toujours, on lui ordonna de boire des eaux, qui en effet le soulagèrent beaucoup ; mais au sixième jour de la boisson, qui était le quatorzième d'août, il sentit un

grand étourdissement avec une grande douleur de tête ; et quoique les médecins ne s'étonnassent pas de cela, et qu'ils l'assurassent que ce n'était que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser, et il demanda avec des instances incroyables qu'on le fît communier, et qu'au nom de Dieu on trouvât moyen de remédier à tous les inconvénients qu'on lui avait allégués jusques alors ; et il pressait tant sur cela qu'une personne qui se trouva présente lui reprocha qu'il avait de l'inquiétude, et qu'il devait se rendre aux sentiments de ses amis ; qu'il se portait mieux, qu'il n'avait presque plus de colique, et que, ne lui restant plus qu'une vapeur d'eau, il n'était pas juste de se faire porter le Saint Sacrement et qu'il valait mieux différer pour faire cette action à l'église. Il répondit à cela : « On ne sent pas mon mal ; on y sera trompé ; ma douleur de tête a quelque chose de fort extraordinaire. »

84. Néanmoins, voyant une si grande opposition à son désir, il n'osa plus en parler ; mais il me dit : « Puisqu'on ne me veut pas accorder cette grâce, j'y voudrais bien suppléer par quelque bonne œuvre et, ne pouvant pas communier dans le chef, je voudrais bien communier dans les membres[32], et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade à qui on rende les mêmes services qu'à moi, qu'on prenne une garde exprès, et enfin qu'il n'y ait aucune différence de lui à moi, afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un pauvre qui est aussi bien traité que moi, dans la confusion que je souffre de la grande abondance où je me vois de toutes les choses dont j'ai besoin. Car quand je pense qu'au même temps que je suis si bien, il y a une infinité de pauvres qui sont plus malades que moi et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter ; et ainsi je vous prie de demander à Monsieur le curé un malade pour le dessein que j'ai. »

85. J’envoyai à Monsieur le curé à l’heure même, qui manda qu’il n’y en avait point qui fût en état d’être transporté, mais qu’il lui donnerait, aussitôt qu’il serait guéri, un moyen d’exercer sa charité en se chargeant d’un vieux homme dont il prendrait soin le reste de sa vie. Car Monsieur le curé ne doutait pas alors qu’il ne dût guérir.

86. Comme il vit qu’il ne pouvait avoir un pauvre en sa maison avec lui, il me pria donc de lui faire cette grâce de le faire porter aux Incurables[33], parce qu’il avait un grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. Je lui dis que les médecins ne trouvaient pas à propos de le transporter en l’état où il était, ce qui le fâcha beaucoup ; et il me fit promettre que, s’il avait un peu de relâche, je lui donnerais cette satisfaction.

87. Cependant cette douleur de tête augmentant toujours, il la souffrait comme tous ses autres maux, c’est-à-dire sans se plaindre ; et une fois, dans le plus fort de sa douleur, le dix-septième août, il me pria de faire une consultation ; mais il entra en même temps en scrupule, et me dit : « Je crains qu’il n’y ait trop de recherche dans cette demande. » Je ne laissai pourtant pas de la faire ; et les médecins lui ordonnèrent de boire du petit-lait, lui assurant toujours qu’il n’y avait nul danger, et que ce n’était que sa migraine mêlée avec la vapeur des eaux. Néanmoins, quoi qu’ils pussent dire, il ne les crut jamais, et me pria d’avoir un ecclésiastique pour passer la nuit auprès de lui ; et moi-même je le trouvai si mal que je donnai ordre, sans en rien dire, d’apprêter des cierges et tout ce qu’il fallait pour le faire communier le lendemain au matin.

88. Ces apprêts ne furent pas inutiles, mais ils servirent plus tôt que nous n’avions pensé : car à environ minuit, il lui prit une convulsion si violente que, quand elle fut passée, nous crûmes qu’il était mort, et nous avions cet extrême déplaisir, avec tous les autres, de le voir mourir sans sacrements, après les avoir demandés si

souvent et avec tant d'insistances. Mais Dieu, qui voulait récompenser un désir si fervent et si juste, suspendit comme par miracle cette convulsion, et lui rendit le jugement entier, comme dans sa parfaite santé ; en sorte que Monsieur le curé, entrant dans sa chambre avec le Saint Sacrement, lui cria : « Voici Notre-Seigneur que je vous apporte, voici Celui que vous avez tant désiré. » Ces paroles achevèrent de le réveiller ; et comme Monsieur le curé approcha pour lui donner la communion, il fit un effort, et il se leva seul à moitié pour le recevoir avec plus de respect ; et Monsieur le curé l'ayant interrogé, selon la coutume, sur les principaux mystères de la foi, il répondit distinctement : « Oui, Monsieur, je crois tout cela, et de tout mon cœur. » Et ensuite il reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction avec des sentiments si tendres qu'il en versait des larmes. Il répondit à tout et remercia Monsieur le curé ; et lorsqu'il le bénit avec le saint ciboire, il dit : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! » qui furent ses dernières paroles. Car, après avoir fait son action de grâces, un moment après, les convulsions le reprirent, qui ne le quittèrent plus, et qui ne lui laissèrent pas un instant de liberté d'esprit. Elles durèrent jusqu'à sa mort, qui fut vingt-quatre heures après, le dix-neuvième d'août à une heure du matin, âgé de trente-neuf ans deux mois.

Procès-verbal de l'ouverture du corps de Blaise Pascal

Pascal mourut le 19 août 1662, à une heure du matin. L'autopsie de son corps fut exécutée le 21, peu avant l'inhumation en l'église Saint-Étienne-du-Mont. Seuls l'abdomen et le crâne furent ouverts. Le procès-verbal en a été conservé à la bibliothèque de l'Oratoire à Clermont-Ferrand [34] .

L'ayant fait ouvrir, on trouva l'estomac et le foie flétris, et les intestins gangrenés, sans qu'on pût juger précisément si ç'avait été la cause des douleurs de colique ou si c'en avait été l'effet. Mais ce qu'il y eut de plus particulier fut à l'ouverture de la tête, dont le crâne se trouva sans aucune suture que la…[35], ce qui apparemment avait causé les grands maux de tête auxquels il avait été sujet pendant sa vie. Il est vrai qu'il avait eu autrefois la suture qu'on appelle fontale[36] ; mais ayant demeuré ouverte fort longtemps pendant son enfance, comme il arrive souvent en cet âge, et n'ayant pu se refermer, il s'était formé un calus[37] qui l'avait entièrement couverte, et qui était si considérable qu'on le sentait aisément au doigt. Pour la suture coronale, il n'y en avait aucun vestige. Les médecins observèrent qu'il y avait une prodigieuse abondance de cervelle, dont la substance était si solide et si condensée que cela leur fit juger que

c’était la raison pour laquelle la suture fontale n’ayant pu se refermer, la nature y avait pourvu par ce calus. Mais ce que l’on remarqua de plus considérable, et à quoi on attribua particulièrement sa mort et les derniers accidents qui l’accompagnèrent, fut qu’il y avait au-dedans du crâne, vis-à-vis les ventricules du cerveau, deux impressions, comme du doigt dans de la cire, qui étaient pleines d’un sang caillé et corrompu qui avait commencé de gangrener la dure-mère[38].

La vie de Jacqueline Pascal

Écrite par Madame Périer
sa sœur

Ma sœur naquit à Clermont le 4 octobre[1] de l'année 1625. Et comme j'avais six ans plus qu'elle, je me souviens que dès qu'elle commença à parler elle donna de grandes marques d'esprit. Elle était outre cela parfaitement belle, et d'une humeur douce et gaie la plus agréable du monde, de sorte qu'elle était autant aimée et caressée qu'un enfant le peut être. Mon père se retira à Paris en novembre 1631, et nous y mena tous. Ma sœur avait alors six ans, toujours fort belle et tout à fait agréable par la gentillesse de son esprit et de son humeur. Ces qualités la faisaient souhaiter partout, de sorte qu'elle ne demeurait presque point chez nous.

On commença à lui apprendre à lire à l'âge de sept ans ; et, comme mon père m'avait chargée de ce soin, je m'y trouvais fort empêchée car elle y avait une grande aversion, et, quoi que je pusse faire, je ne pouvais obtenir d'elle qu'elle vînt dire sa leçon. Enfin un jour, par hasard, je lisais des vers tout haut dans un livre : cette cadence lui plut si fort qu'elle me dit : « Quand vous voudrez me faire lire, faites-moi lire dans un livre de vers : je dirai ma leçon tant que vous voudrez. » Je fus surprise de cela, parce que je ne croyais pas

qu'un enfant de cet âge pût discerner les vers d'avec la prose, et je fis ce qu'elle souhaitait, et ainsi elle apprit peu à peu à lire. Depuis ce temps-là, elle parlait toujours de vers ; elle en apprenait par cœur quantité, car elle avait la mémoire excellente ; elle voulut en savoir les règles ; et enfin à huit ans, avant que de savoir lire, elle commença à en faire qui n'étaient point mauvais : cela fait voir que cette inclination lui était bien naturelle.

Elle avait en ce temps-là deux compagnes qui ne contribuaient pas peu à la lui entretenir : c'étaient les filles de Mme Sainctot[2], qui en faisaient aussi quoiqu'elles n'eussent pas beaucoup plus d'âge qu'elle. De sorte qu'en l'année 1636, mon père étant allé faire un voyage en Auvergne où il me mena, Mme Sainctot lui demanda ma sœur pendant son absence, et ces trois petites filles, se trouvant ensemble, ne voulurent pas demeurer inutiles, de sorte qu'elles s'avisèrent de faire une comédie, dont elles composèrent le sujet et tous les vers sans que personne leur aidât en rien. Cependant c'était une pièce suivie, de cinq actes divisés par scènes, et où tout était observé. Elles la jouèrent elles-mêmes deux fois avec d'autres acteurs qu'elles prirent, et il y eut grande compagnie. Tout le monde admira que ces enfants eussent eu la force de faire un ouvrage entier, et on y trouva quantité de jolies choses ; de sorte que ce fut l'entretien de tout Paris durant bien longtemps.

Ma sœur continua toujours à faire des vers sur tout ce qui lui venait dans l'esprit, et sur tous les événements extraordinaires. Au commencement de l'année 1638, comme on fut assuré de la grossesse de la reine, ce lui fut une belle matière ; elle ne manqua pas d'en faire, et ceux-là furent les meilleurs qu'elle eût faits jusques alors. Nous étions en ce temps-là logés assez près de Monsieur et Madame de Morangis[3], qui prenaient tant de plaisir aux gentillesses de cette enfant qu'il ne se passait guère de jours qu'elle ne fût chez eux.

Mme de Morangis fut ravie de voir qu'elle avait fait des vers sur la grossesse de la reine et dit qu'elle voulait la mener à Saint-Germain pour la lui présenter. Elle l'y mena en effet et, comme elles y furent arrivées, la reine se trouvant alors occupée dans son cabinet, tout le monde se mit autour de cette petite à l'interroger et à voir ses vers ; et Mademoiselle, qui était alors fort jeune, lui dit : « Puisque vous faites si bien des vers, faites-en pour moi. » Elle, tout froidement, se retire en un coin, et fit une épigramme pour Mademoiselle[4], où il y avait des choses qui faisaient bien voir qu'elle ne l'avait pas apportée toute faite, car elle parlait du commandement que Mademoiselle venait de lui en faire. Et Mademoiselle, voyant que cela avait été si tôt fait, lui dit : « Faites-en aussi pour Mme d'Hautefort. » Elle fit à l'heure même une autre épigramme pour Mme d'Hautefort, qu'on voyait bien aussi qui était faite sur-le-champ, quoiqu'elle fût fort jolie. Peu de temps après, comme on eut permission d'entrer dans le cabinet de la reine, Mme de Morangis prit ma sœur et l'y mena. La reine fut toute surprise de ses vers, mais elle s'imagina d'abord qu'ils n'étaient pas d'elle, ou du moins qu'on lui avait beaucoup aidé. Tous ceux qui étaient là présents eurent la même pensée ; mais Mademoiselle leur ôta ce doute en leur montrant les deux épigrammes qu'elle venait de faire en sa présence et par son commandement. Cette circonstance augmenta l'admiration de tout le monde, et depuis ce jour-là elle fut souvent à la Cour et toujours caressée du roi, de la reine, de Mademoiselle et de tous ceux qui la voyaient. Elle eut même l'honneur de servir la reine quand elle mangeait en particulier, Mademoiselle tenant la place de premier maître d'hôtel.

Elle faisait, outre les vers, cent autres jolies choses, comme des billets qu'elle écrivait à ses compagnes, les plus jolis du monde. Elle avait des reparties les plus justes qu'on eût pu souhaiter. Cependant

tout cela ne diminuait rien de la gaieté de son humeur, et elle se divertissait avec les autres de tout son cœur, à tous les jeux des petits enfants ; et quand elle était en particulier, elle était sans cesse après ses poupées.

Quelque temps auparavant, cette même année 1638, au mois de mars, mon père s'étant rencontré chez M. le Chancelier avec beaucoup d'autres personnes qui avaient intérêt comme lui aux rentes de l'Hôtel de Ville[5], il se dit ce jour-là des paroles et même on y fit quelques actions un peu violentes et séditieuses ; ce qui étant rapporté à M. le Cardinal[6], il donna ordre de mettre les principaux dans la Bastille. On s'imagina que mon père était de ce nombre, de sorte qu'on le vint chercher pour cela ; mais il se garantit, et on en prit trois autres. Mon père, pendant ce temps-là, demeura caché chez ses amis, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, sans oser venir chez lui du tout. Dans cette affliction, il recevait beaucoup de consolation de toutes les gentillesses de cette enfant, car il l'aimait avec une tendresse tout extraordinaire. Mais cette douceur ne dura guère ; car, au mois de septembre de cette année 1638, la petite vérole lui vint, dont elle fut malade à l'extrémité. Mon père oublia lors toutes ses craintes et dit que, quelque danger qu'il y eût pour lui, il voulait être dans sa maison pour voir de ses yeux tout le cours de sa maladie. Et en effet, il ne la quitta jamais un moment, couchant même dans sa chambre. Elle guérit de ce mal ; mais elle en fut toute gâtée. Elle avait alors treize ans, et elle avait l'esprit assez avancé pour pouvoir aimer sa beauté et être fâchée de l'avoir perdue. Cependant elle ne fut point du tout touchée de cet accident ; au contraire, elle le considéra comme une faveur, et elle fit des vers pour en remercier Dieu, où elle disait, entre autres choses, qu'elle regardait ses creux comme les gardiens de son innocence, et comme des marques indubitables que Dieu voulait la lui conserver ; et tout cela venait de

son propre mouvement. Elle passa tout cet hiver-là sans sortir de la maison, n'étant pas en état d'aller parmi le monde. Elle ne s'ennuya point du tout, s'occupant fort de ses poupées et de ses autres bijoux.

Au mois de février de l'année 1639, M. le Cardinal eut envie de faire jouer une comédie par des enfants. Madame la duchesse d'Aiguillon[7] prit le soin de chercher des filles, et proposa à Mme Sainctot si elle pourrait donner Mademoiselle sa fille la jeune, et s'il y aurait moyen d'avoir ma sœur, et lui dit qu'elle avait pensé possible que cela pourrait servir pour le retour de mon père, si cette petite le demandait à M. le Cardinal. Cet avis, donné de cette part, parut si important à tous nos amis qu'ils crurent qu'il ne fallait pas perdre cette occasion. Ainsi, elle apprit le rôle qu'on lui donna et fit son personnage, mais avec tant d'agrément qu'elle ravissait tout le monde, d'autant plus qu'étant fort petite de taille, et ayant le visage fort jeune, elle ne paraissait pas avoir plus de huit ans, quoiqu'elle en eût treize. Après la comédie, elle descendit du théâtre, afin que Mme Sainctot la menât à Mme d'Aiguillon qui la voulait présenter à M. le Cardinal ; mais comme elle vit que Mme Sainctot tardait, et que M. le Cardinal se levait pour se retirer, elle s'en alla à lui toute seule. Quand il la vit s'approcher, il se rassit, la mit sur ses genoux, et, en la caressant, il vit qu'elle pleurait. Il lui demanda ce qu'elle avait. Alors elle lui fit son compliment, que Mme d'Aiguillon accompagna de quantité de paroles obligeantes ; sur quoi M. le Cardinal dit qu'il lui accordait le retour de son père et qu'il pouvait revenir quand il voudrait. Alors cette petite d'elle-même, sans que cela eût été prévu, lui dit : « Monseigneur, j'ai encore une grâce à demander à Votre Éminence. » M. le Cardinal était si ravi de sa gentillesse et de cette petite liberté qu'il lui dit : « Demande-moi tout ce que tu voudras, et je te l'accorderai. » Elle lui dit : « C'est que je supplie Votre Éminence de trouver bon que mon père ait l'honneur de lui faire la révérence

quand il sera de retour, afin qu'il la puisse remercier lui-même de la grâce qu'elle nous fait aujourd'hui. » M. le Cardinal lui dit : « Non seulement je vous l'accorde, mais je le souhaite. Mandez-lui qu'il vienne en toute assurance, et qu'il me vienne voir, et m'amène toute sa famille. » Les choses s'étant passées ainsi comme nous le souhaitions, mon père eut une entière liberté. Il fut en remercier M. le Cardinal, et nous y mena tous.

Sur la fin de l'année 1639, mon père, ayant été fait collègue de M. de Paris dans la commission de l'intendance de Normandie dans la généralité de Rouen, fut obligé d'y aller demeurer, et nous y mena tous. M. Corneille ne manqua pas de nous venir voir. Il était ravi de voir les choses que faisait ma sœur, et il la pria de faire des vers sur la Conception de la Vierge, qui est le jour qu'on donne des prix. Elle fit des stances, et on lui en porta le prix avec des trompettes et des tambours en grande cérémonie. Elle recevait cela avec une indifférence admirable ; et elle était même si simple que, quoiqu'elle eût alors quinze ans, elle avait toujours des poupées qu'elle habillait et déshabillait avec autant de plaisir que si elle n'eût eu que dix ans. Nous lui faisions reproche de cette enfance, et nous le lui fîmes tant qu'enfin elle fut contrainte de les quitter, mais ce ne fut pas sans peine, car elle aimait mieux ce divertissement que d'être dans les plus grandes compagnies de la ville, quoiqu'elle y eût un applaudissement général, parce qu'elle n'avait nul attachement pour la gloire ni pour l'estime, et je n'ai jamais vu personne en être moins touchée. Cette réputation qu'elle avait acquise par les gentillesses de son enfance ne diminua point dans les autres temps ; au contraire, elle alla toujours en augmentant, parce qu'elle avait toutes les grandes qualités de chaque âge, de sorte qu'on la souhaitait partout, et ceux qui n'avaient point d'habitude particulière avec elle recherchaient avec grand soin sa connaissance. Lorsqu'elle arrivait en quelque compagnie où on ne

l'attendait pas, on y voyait tout le monde se réjouir de sa venue, et un petit murmure qui s'élevait, et elle satisfaisait toujours ceux qui s'attendaient de lui voir dire quelque chose de beau ; mais ce qui est plus admirable, c'est que tout cela ne l'élevait point et qu'elle le recevait dans une indifférence si grande que tout le monde l'en aimait davantage, et ses compagnes avec qui elle était tous les jours n'en ont jamais eu la moindre jalousie ; au contraire, elles contribuaient de tout leur cœur à augmenter l'estime qu'on en avait en publiant les bonnes qualités qu'elles y reconnaissaient en particulier, comme sa douceur, sa bonté, l'agrément et l'égalité de son humeur qui était incomparable.

Durant ce temps-là, il se présenta plusieurs occasions de la marier ; mais Dieu permit qu'il y eût toujours quelque raison qui en empêchât la conclusion. Elle ne témoigna jamais dans ces rencontres ni attache ni aversion, étant fort soumise à la volonté de mon père, sans qu'elle eût jamais eu aucune pensée pour la religion, au contraire en ayant un grand éloignement et même un peu de mépris, parce qu'elle croyait qu'on y pratiquait des choses qui n'étaient pas capables de satisfaire un esprit raisonnable.

Au mois de janvier de l'année 1646, mon père s'étant démis une cuisse en tombant sur la glace, il ne put prendre confiance en cet accident qu'à MM. de La Bouteillerie et des Landes, qui eurent la bonté de demeurer chez lui trois mois de suite, pour être présents et pour remédier à tous les accidents qui arrivaient à toute heure. Toute la maison profita du séjour de ces messieurs. Leurs discours édifiants et leur bonne vie que l'on connaissait donnèrent envie à mon père, à mon frère et à ma sœur, de voir les livres qu'on jugeait qui leur avaient servi pour parvenir à cet état. Ce fut donc alors qu'ils commencèrent tous à prendre connaissance des ouvrages de

M. Jansénius, de M. de Saint-Cyran, de M. Arnauld et des autres écrits dont ils furent[8]…

Sur la fin de l'année 1646, M. du Belley[9] faisant les ordres à Rouen, ma sœur, qui n'avait pas encore été confirmée, voulut recevoir ce sacrement. Elle s'y prépara selon ce qu'elle en apprenait dans les petits traités de M. de Saint-Cyran[10]. L'on peut croire qu'elle y reçut véritablement le Saint-Esprit, car depuis cette heure-là elle fut toute changée. Toutes les lectures et tous les discours firent une si forte impression dans son cœur que, peu à peu, elle se trouva à la fin de l'année 1647 dans une résolution parfaite de renoncer au monde ; et comme elle se rencontra lors à Paris, y étant allée accompagner mon frère qui avait besoin d'y être pour ses indispositions, ils allaient souvent entendre M. Singlin[11] ; et voyant qu'il parlait de la vie chrétienne d'une manière qui remplissait tout à fait l'idée qu'elle en avait conçue depuis que Dieu l'avait touchée, et considérant que c'était lui qui conduisait la maison de Port-Royal, elle crut dès lors, comme elle me l'a dit en propres termes, qu'on pouvait être là-dedans religieuse raisonnablement. Elle communiqua cette pensée à mon frère qui, bien loin de l'en détourner, l'y confirma, car il était dans les mêmes sentiments. Cette approbation la fortifia de telle sorte que depuis ce temps-là elle n'a jamais hésité un instant dans le dessein de se consacrer à Dieu.

Mon frère, qui l'aimait avec une tendresse toute particulière, était ravi de la voir dans cette sainte résolution, de sorte qu'il ne pensait à autre chose qu'à la servir pour faire réussir ce dessein ; et comme ils n'avaient ni l'un ni l'autre aucune habitude à Port-Royal, il s'avisa de M. Guillebert, qui était une connaissance commune. Il le fut voir ; il y mena ma sœur ; et M. Guillebert, l'ayant entretenue, en fut si satisfait qu'il la mena lui-même à la mère Angélique[12] qui la reçut aussi avec beaucoup d'agrément. Depuis cela, ma sœur y allait le plus souvent

qu'elle pouvait, étant fort éloignée. Les mères lui dirent qu'il fallait s'adresser à M. Singlin et se mettre sous sa conduite, afin qu'il pût juger si elle était propre. Elle ne manqua pas de faire ce qu'on lui ordonnait. Dès la première fois que M. Singlin la vit, il dit à mon frère qu'il n'avait jamais vu en personne de si grandes marques de vocation. Ce témoignage consola beaucoup mon frère, et l'obligea de redoubler ses soins pour le succès d'un dessein qu'on avait tout sujet de croire qui venait de Dieu. Toutes ces choses se passaient dans les premiers mois de l'année 1648, mon frère et ma sœur étant à Paris et mon père à Rouen.

Au mois de mai de cette année, mon père étant venu à Paris, M. Singlin trouva à propos qu'on lui déclarât le dessein de ma sœur parce qu'alors elle était entièrement résolue. Mon frère se chargea de cette commission, parce qu'il n'y avait que lui qui le pût faire. Mon père fut fort surpris de cette proposition, et il fut étrangement partagé ; car d'un côté, comme il était entré dans les maximes de la pureté du christianisme, il était bien aise de voir ses enfants dans le même sentiment ; mais de l'autre l'affection si tendre qu'il avait pour ma sœur l'attachait si fort à elle qu'il ne pouvait se résoudre de s'en séparer pour jamais. Cette diversité de pensées l'obligea de répondre d'abord à mon frère qu'il verrait et qu'il y penserait. Mais enfin, après avoir balancé quelque temps, il lui dit nettement qu'il ne pouvait y donner son consentement. Il se plaignit même de mon frère, de ce qu'il avait fomenté ce dessein sans savoir s'il lui serait agréable ; et cette considération l'aigrit de telle sorte contre mon frère et contre ma sœur qu'il n'eut plus de confiance en eux ; de sorte qu'il commanda à une fille, qui était une ancienne domestique et qui les avait élevés tous deux, de prendre garde à leurs actions. Cet ordre de mon père jeta ma sœur dans une grande contrainte, si bien que,

depuis ce temps-là, elle ne put aller à Port-Royal qu'en cachette, ni voir M. Singlin que par adresse et par invention.

Cette peine ne diminua rien de sa ferveur, et, comme elle avait renoncé au monde dans son cœur, elle ne pouvait plus prendre plaisir aux divertissements comme elle faisait auparavant ; de sorte que, quoiqu'elle cachât avec grand soin le dessein qu'elle avait de se donner à Dieu, on ne laissa pas de s'en apercevoir ; de sorte que, voyant qu'elle ne pouvait plus le cacher, elle ne fit plus difficulté de se retirer peu à peu des compagnies, et elle rompit absolument toutes ses habitudes. Elle eut pour cela une occasion favorable, car mon père changea de maison en ce temps-là ; elle ne fit aucune connaissance dans ce nouveau quartier, et elle se défit de celles des autres en ne les visitant point. Ainsi elle se trouva dans une liberté tout entière de vivre dans la solitude, et elle trouva cette vie si agréable qu'elle s'accoutuma insensiblement à se retirer même de la conversation domestique, de sorte qu'elle demeurait toute la journée seule dans son cabinet.

On ne saurait rapporter quels étaient ses exercices dans cette exacte solitude, et tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'on s'apercevait de jour en jour qu'elle faisait un progrès admirable dans la vertu. Cependant, quoiqu'elle fût fort éclairée, elle ne laissait pas d'aller quelquefois à Port-Royal, d'écrire souvent, et d'en recevoir des lettres, car elle avait une adresse merveilleuse pour cela, et ainsi elle se soutenait.

Cependant mon père, qui était très persuadé qu'elle avait choisi la meilleure part, et qui ne résistait à son dessein que par affection et par tendresse, voyant qu'elle s'affermissait tous les jours dans sa résolution, lui dit qu'il voyait bien qu'elle ne voulait point penser au monde, qu'il approuvait de tout son cœur ce dessein, et qu'il lui promettait de ne lui faire jamais aucune proposition d'engagement,

quelque avantageux qu'il parût, mais qu'il la priait de ne le point quitter ; que sa vie ne serait possible[13] pas encore bien longue et qu'il la priait d'avoir cette patience ; et cependant qu'il lui donnait la liberté de vivre comme elle voudrait dans sa maison. Elle le remercia de toutes ces choses, et ne lui fit point de réponse positive sur la prière qu'il lui faisait de ne le point quitter, se contentant seulement de lui promettre qu'elle ne lui donnerait jamais sujet de se plaindre de sa désobéissance.

Ce dialogue entre eux se fit environ le mois de mai de l'année 1649 ; et mon père prit résolution en ce temps-là de venir en Auvergne et d'y mener mon frère et ma sœur. Elle appréhenda beaucoup ce voyage, à cause de la multitude des parents et des compagnies où l'on est exposé dans les petites villes. Elle m'écrivit sa peine, et me manda que, pour éviter cet embarras où elle se voyait exposée, elle croyait qu'il était à propos, pour prévenir le monde, que je disse tout haut et publiquement la résolution qu'elle avait prise d'être religieuse, et qu'il n'y avait que la considération de mon père qui la retenait. Je ne manquai pas de le faire, et cela réussit si bien que, lorsqu'elle fut arrivée, on ne fut point surpris de la voir habillée comme une femme âgée dans une grande modestie ; et on ne s'étonna point aussi de ce qu'après avoir rendu les premières visites de civilité, elle se retira non seulement dans la maison, mais dans sa chambre, d'où elle ne sortait point du tout que pour aller à l'église et pour prendre ses repas, et sans que personne de la maison y entrât ; de sorte que moi-même, quand j'avais quelque chose à lui dire, il fallait que je fisse un petit agenda ou quelque marque pour me souvenir de le lui dire, ou quand elle viendrait manger, ou quand nous irions à l'église où nous allions toujours ensemble, et c'était le temps où j'avais le plus d'occasion de lui parler, qui était bien court, car nous n'avions pas grand chemin à faire. Ce n'est pas qu'elle

refusât l'entrée de sa chambre ni à moi ni à personne, ni qu'elle refusât son entretien ; mais c'est que, quand on la détournait pour lui parler de choses qui n'étaient pas tout à fait nécessaires, on s'apercevait que cela la contraignait et l'ennuyait si fort qu'on évitait tant qu'on pouvait de lui faire cette peine.

Il y avait à Clermont un père de l'Oratoire fort homme de bien et dont la vie est exemplaire. Ce bon homme venait voir ma sœur assez souvent, et elle y prenait plaisir, parce qu'il est rempli de discours d'édification. Ce bon père lui dit un jour qu'il était bien raisonnable que, puisque son esprit avait autrefois travaillé pour le monde, il s'exerçât maintenant à faire quelque chose pour Dieu ; qu'il avait ouï dire qu'elle faisait fort bien des vers, et qu'il avait pensé de lui donner occasion d'en faire pour la gloire de Dieu, en lui traduisant en prose les hymnes de l'Église qu'elle mettrait après en vers. Elle lui dit simplement qu'elle le voulait bien. Il lui apporta donc d'abord l'hymne de l'Ascension : *Jesu, nostra redemptio*, que l'on chante tous les jours à l'Oratoire. Elle la mit en vers, qui étaient fort justes et fort bien tournés, sans s'éloigner du sens en aucune sorte. Il trouva cela si beau qu'il l'exhorta à continuer ; mais elle s'avisa qu'elle l'avait fait sans prendre avis : cela la jeta dans le scrupule. Elle écrivit à la mère Agnès[14], qui lui fit une belle réponse, et lui manda entre autres choses : « C'est un talent dont Dieu ne vous demandera point compte : il faut l'ensevelir. » Dès qu'elle eut reçu cette réponse elle me la montra, et pria ce bon père de la dispenser d'en faire davantage, sans lui en dire la raison, mais seulement qu'elle ne pouvait pas continuer cet ouvrage, et ainsi se remit à ses exercices ordinaires, gardant toujours exactement sa solitude, sans en sortir que par nécessité.

Mais cette retraite n'était point oisive ; car outre son office qu'elle disait régulièrement et la lecture où elle s'appliquait beaucoup,

faisant quantité de recueils, elle occupait le reste de son temps à travailler pour les pauvres. Elle leur faisait des bas de grosse laine, des camisoles et d'autres petits accommodements qu'elle portait elle-même, quand elle les avait faits, à un hôpital où l'on entretient de pauvres enfants. On était encore merveilleusement édifié de ce que ce grand éloignement de tout le monde ne la rendait point chagrine, et qu'elle était toujours affable admirablement, et aussi de ce qu'elle était toujours toute prête à en sortir pour des occasions de charité, comme nous l'avons éprouvé bien des fois. J'eus pendant ce temps quelques indispositions, et elle s'attachait à me tenir compagnie tout le jour, sans en témoigner aucune inquiétude. Il y eut plusieurs de mes enfants qui eurent de grandes maladies ; elle s'attacha à les servir avec une charité admirable. Et même il y eut une de mes petites filles qui mourut d'une petite vérole pourprée : ma sœur l'assista toujours jusques à la mort, et pendant quatorze jours que dura cette maladie, elle n'alla point dans sa chambre que pour dire son office ; encore prenait-elle son temps lorsque l'enfant n'était pas dans les grands accidents de son mal. Ainsi elle la servit avec tout le soin imaginable, demeurant près d'elle jour et nuit, et passant plusieurs nuits sans se coucher. Après que cette occasion de charité fut passée, elle retourna à son ordinaire dans sa chambre.

Elle prenait plaisir d'aller quelquefois visiter les pauvres malades de la ville avec une demoiselle fort vertueuse, qui s'emploie tout entière à cet exercice. Ma sœur ajoutait à tout cela des mortifications du corps fort grandes. Comme nous avions peu de logement, on avait été contraint de faire un retranchement pour la loger dans un lieu où il n'y a point de cheminée, et qui est même assez loin de toutes les chambres. Elle y passa tout un hiver sans vouloir permettre qu'on lui donnât le moindre soulagement ; on ne pouvait pas même obtenir d'elle de s'approcher du feu, lorsqu'elle venait pour prendre ses repas.

Cela nous donnait à tous beaucoup d'inquiétude. Son abstinence nous faisait aussi bien de la peine ; car quoiqu'elle mangeât des mêmes viandes que nous, c'était néanmoins en si petite quantité que, comme elle était d'un tempérament fort délicat, elle diminua par là ses forces et ruina son estomac, de sorte que, quand on voulait l'obliger à prendre plus de nourriture, elle ne pouvait la digérer. Ses veilles étaient aussi extraordinaires ; nous n'en avions pas une connaissance entière, mais nous nous en apercevions bien par plusieurs conjectures, comme par la quantité de chandelles qu'elle brûlait, et par d'autres choses semblables.

Elle avait eu une prévoyance admirable : car considérant que l'habit de religion, dans les différences qu'il a de celui du monde, donne quelques difficultés qui, faisant de la peine au corps, empêchent l'esprit de se perfectionner, pour se munir contre cela, elle s'avisa de s'accoutumer en ce qu'elle pouvait aux choses qui sont les plus pénibles. Pour cela, elle se fit faire des souliers fort bas, elle s'habilla sans corps de jupe, elle coupa ses cheveux et prit plusieurs coiffes même trop grandes, et plus embarrassantes que n'aurait pas été un voile ; enfin, elle fit si bien que, quand elle fut entrée, elle n'eut pas la moindre peine pour l'habit.

Voilà comment elle passa dix-sept mois qu'elle demeura dans notre maison de Clermont. Au bout de ce temps-là, mon père s'en étant retourné à Paris, voulut que ma sœur y allât aussi ; ce retour fut au mois de novembre de l'année 1650. Elle était logée assez commodément à Paris, ayant en son particulier une chambre et un cabinet. Mon père lui donnait aussi toute la liberté qu'elle pouvait souhaiter pour ses exercices de piété, de sorte qu'elle les pratiquait exactement. Mais elle était toujours gênée pour sa communication avec Port-Royal, qu'elle ne pouvait avoir qu'en secret. Cela ne l'empêchait pas pourtant de les voir quelquefois, et d'en avoir souvent

des nouvelles, de sorte qu'on lui envoyait régulièrement ses billets tous les mois, et ceux des mystères dans les temps qu'on les tire. La mère Agnès lui envoya à la fête de l'Ascension de l'année 1651 son billet qui était le mystère de la mort de Notre-Seigneur. Elle médita ce mystère avec tant de soin, que Dieu lui donna des pensées admirables sur ce sujet, qu'elle mit par écrit. Je les ai eues par la faveur de M. de Rebours[15] qui me les donna, mais avec tant de secret que ma sœur n'a jamais su que je les eusse seulement vues. Je ne saurais rien dire de particulier de ses actions de cette année, parce que je n'étais pas à Paris ; mais j'ai su par mon frère que c'était la même sorte de vie que lorsqu'elle était à Clermont.

Au mois de septembre de cette année 1651, mon père étant tombé malade de la maladie dont il mourut, elle s'appliqua à lui rendre service avec tout le soin imaginable, jour et nuit. On peut dire qu'elle ne faisait autre chose : car lorsqu'elle voyait qu'elle n'était pas si nécessaire auprès de lui, elle se retirait dans son cabinet où elle était prosternée en larmes, priant sans cesse pour lui, comme elle me l'a dit elle-même. Enfin, nonobstant tout cela, Dieu en disposa selon sa volonté, et mon père mourut le 24^{e} septembre. On nous le fit savoir à l'heure même ; mais comme j'étais en couches[16], nous ne pûmes être à Paris qu'à la fin du mois de novembre. Dans cet intervalle, mon frère, qui était sensiblement affligé et qui recevait beaucoup de consolation de ma sœur, s'imagina que sa charité la porterait à demeurer avec lui au moins un an, pour lui aider à se résoudre. Il lui en parla, mais d'une manière qui faisait tellement voir qu'il s'en tenait assuré qu'elle n'osa le contredire de crainte de redoubler sa douleur, de sorte que cela l'obligea de dissimuler jusques à notre arrivée. Alors elle me dit que son intention était d'entrer en religion aussitôt que nos partages seraient faits, mais qu'elle épargnerait mon frère, en lui faisant accroire qu'elle y allait faire

seulement une retraite. Elle disposa toutes choses pour cela en ma présence ; nos partages furent signés le dernier jour de décembre, et elle prit jour pour entrer le 4e janvier.

La veille de ce jour-là, elle me pria d'en dire quelque chose à mon frère le soir, afin qu'il ne fût pas si surpris. Je le fis avec le plus de précaution que je pus ; mais quoi que je lui dise, que ce n'était qu'une retraite pour connaître un peu cette sorte de vie, il ne laissa pas d'en être fort touché. Il se retira donc fort triste dans sa chambre, sans voir ma sœur qui était lors dans un petit cabinet où elle avait accoutumé de faire sa prière. Elle n'en sortit qu'après que mon frère fut hors de la chambre, parce qu'elle craignait que sa vue lui donnât au cœur. Je lui dis de sa part les paroles de tendresse qu'elle
m'avait dites : après quoi nous nous allâmes tous coucher. Mais quoique je consentisse de tout mon cœur à ce qu'elle faisait, à cause que je croyais que c'était le plus grand bien qu'il lui pût arriver, néanmoins la grandeur de cette résolution m'étonnait de telle sorte et m'occupait si fort l'esprit que je n'en dormis point de toute la nuit. Sur les sept heures, comme je voyais que ma sœur ne se levait point, je crus qu'elle n'avait pas dormi non plus, et j'eus peur qu'elle ne se trouvât mal, de sorte que j'allai à son lit, où je la trouvai fort endormie. Le bruit que je fis l'ayant réveillée, elle me demanda quelle heure il était : je le lui dis, et lui ayant demandé comment elle se portait et si elle avait dormi, elle me dit qu'elle se portait bien et qu'elle avait fort bien dormi. Ainsi elle se leva, s'habilla et s'en alla, faisant cette action comme toutes les autres dans une tranquillité et une égalité d'esprit inconcevable. Nous ne nous dîmes point adieu, de crainte de nous attendrir, et je me détournai de son passage lorsque je la vis prête à sortir. Voilà de quelle manière elle quitta le monde. Ce fut le 4e janvier de l'année 1652, étant lors âgée de vingt-six ans et trois mois.

Mémoire touchant la vie de Jacqueline Pascal

Extrait des *Mémoires* sur sa famille de Marguerite Périer, fille de Gilberte Périer, nièce de Blaise et Jacqueline

Née en 1646, Marguerite Périer entre comme pensionnaire à Port-Royal des Champs à l'âge de huit ans. En 1656, la guérison considérée comme miraculeuse de sa fistule lacrymale fait d'elle une héroïne presque involontaire du jansénisme. Lorsqu'en 1661, toutes les pensionnaires vont être renvoyées, Marguerite entame une existence retirée, entre Paris et Clermont. Au début du XVIII^e^ *siècle elle commence la rédaction de* Mémoires *où l'histoire de sa famille croise intimement celle de Port-Royal. Elle meurt en 1733, à quatre-vingt-sept ans, fidèle au jansénisme jusqu'au bout. Son récit de la vie de sa tante est lapidaire mais il a le mérite de prolonger celui de sa mère Gilberte, qui s'arrêtait à l'entrée au couvent. Dans sa brièveté, il fait aussi ressortir la fougue et l'intransigeance de la personnalité de Jacqueline Pascal.*

Mademoiselle Pascal, nommé Jacqueline, donna des marques d'un esprit extraordinaire dans son enfance, faisant des vers dès l'âge de huit ans, qui étaient admirés de tout le monde, et même à la Cour ; car elle en faisait pour la Reine, qui prenait plaisir à la voir et à lui parler. Étant à Rouen, on lui proposa un prix pour des pièces de poésie ; elle le remporta à l'âge de treize ans. À l'âge de vingt ans, elle fut touchée de Dieu, et prit résolution de se faire religieuse à Port-Royal ; mais mon grand-père n'ayant pas voulu qu'elle le quittât, elle demeura chez lui vivant en religieuse, se conduisant par les avis de la mère Angélique et de la mère Agnès, avec qui elle entretenait un commerce exact. Elle entra à Port-Royal, en qualité de postulante, le 4 janvier 1652, le lendemain qu'elle eut signé le partage et la succession de mon grand-père avec mon oncle et ma mère.

Quoique l'usage de Port-Royal fût de demeurer un an postulante avant de prendre l'habit, on lui donna, quatre mois après, l'habit de novice. Quatre ou cinq ans après sa profession, on la fit première maîtresse des novices et sous-prieure à Port-Royal des Champs… Ma tante s'y trouvait lorsqu'au mois d'avril 1661 on leur ordonna de renvoyer les novices et les postulantes, qui fut le temps où l'on commença à persécuter les religieuses pour la signature du formulaire ; ce qui la toucha et l'affligea si sensiblement qu'elle dit et écrivit même à quelques personnes qu'elle sentait bien qu'elle en mourrait ; et cela arriva effectivement le 4 octobre 1661, âgée de trente-six ans.

Extraits de lettres de Jacqueline Pascal à sa famille [1]

Lettre de Jacqueline Pascal à son père Étienne Pascal, le 19 juin 1648

Étienne Pascal a refusé à sa fille Jacqueline la permission de devenir religieuse. Après ce refus, elle lui demande ici la permission de faire une simple retraite de quinze jours à Port-Royal. On y sent l'intensité de sa foi, l'inflexibilité de sa volonté qui se heurte au désir d'obéissance filiale.

À Paris, ce 19 juin 1648

Monsieur mon père,

Comme l'ingratitude est le plus noir de tous les vices, tout ce qui en approche est si horrible qu'il ne peut pas seulement tomber dans la pensée d'une personne qui aime tant soit peu la vertu ; et parce que l'oubli des bienfaits que l'on a reçus de quelqu'un, surtout quand ils sont grands et qu'ils ont été presque continuels, en est d'ordinaire un effet, et que le manque de confiance en cette même personne ne peut être l'effet que de cet oubli, je croirais faire un crime d'en manquer à cette occasion, encore qu'il soit vrai que je souhaite beaucoup ce que je vous prie de m'accorder, et que ce soit l'ordinaire de ce qui souhaitent de craindre aussi.

Avant toutes choses, je vous conjure, mon père, au nom de Dieu, que nous devons seul considérer en toutes matières, mais

particulièrement en celle-ci, de ne vous point étonner de la prière que je vais vous faire, puisqu'elle ne choque en rien la volonté que vous m'avez témoigné que vous aviez. Je vous conjure aussi par tout ce qu'il y a de plus saint de vous ressouvenir de la prompte obéissance que je vous ai rendue sur la chose du monde qui me touche le plus, et dont je souhaite l'accomplissement avec autant d'ardeur. Vous n'avez pas oublié sans doute cette soumission si exacte ; vous en parûtes trop satisfait pour qu'elle soit sitôt sortie de votre esprit. Dieu m'est témoin que je crois avoir fait mon devoir d'en user ainsi, et que ce que je vous en dis n'est que pour vous faire comprendre que toutes mes maximes me portent à ne rien entreprendre d'important que par votre consentement, et que jamais il ne m'arrivera de vous fâcher, s'il m'est possible ; je prie Dieu de vous l'imprimer aussi bien dans la pensée qu'il l'est dans mon cœur. Après cela, mon père, je ne doute plus que vous ne me fassiez l'honneur de me croire et que vous ne m'accordiez ma demande. L'affection avec laquelle je le souhaite fait que je n'ose vous la dire sans des préparations qui vous feront sans doute penser que c'est quelque chose de conséquence ; elle ne l'est pourtant nullement, et si peu que, connaissant en moi le dessein de vous obéir en quelque lieu que je sois, et avec la même exactitude que j'ai fait jusqu'ici, et que d'ailleurs la chose presse, je crois que, sans vous offenser en rien, et je serais bien fâchée d'en avoir eu seulement la pensée, j'eusse pu le faire devant que de vous en parler ; n'eût été que vous en eussiez été surpris, et que comme c'est l'image d'un plus grand engagement, cela eût pu vous étonner de l'avoir fait sans votre aveu, et vous l'eussiez peut-être pris pour une image de désobéissance.

Vous saurez donc, mon père, s'il vous plaît, et je crois bien que vous en êtes déjà instruit, que c'est une chose ordinaire parmi les personnes de toutes sortes de condition, engagées dans le monde ou

non, lesquelles ont quelque soin d'elles-mêmes, de faire à presque toutes les bonnes fêtes, et souvent aussi en d'autres temps, c'est le directeur[2] qui en juge, quinze jours ou trois semaines de retraite dans une maison religieuse où l'on s'enferme par la permission de la supérieure, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu seul parmi des personnes qui ne soient qu'à lui. C'est pour quoi ceux qui sont le plus soigneux de leur salut se mettent, quand ils le peuvent, dans les maisons les mieux réglées. Je crois que vous voyez bien mon dessein, et que vous pensez avec moi que je ne puis faire un meilleur choix que de jeter les yeux pour cela sur le Port-Royal de Paris, ni prendre un temps plus propre que celui de votre absence où je ne puis vous rendre aucun service, non plus qu'au reste de la maison à qui je suis entièrement inutile à cette heure ; car depuis que vous êtes parti, je n'ai pas écrit un seul mot pour mon frère, qui est la chose pour laquelle il aurait le plus besoin de moi ; mais il peut s'en passer par le moyen d'une autre personne. Enfin je ne vois rien où je puisse seulement être utile jusqu'à votre départ pour Rouen, principalement si l'on compare cette utilité avec la nécessité qu'il y a pour moi de faire cette retraite, surtout en ce lieu-là ; car puisque Dieu me fait la grâce d'augmenter de jour en jour l'effet de la vocation qu'il lui a plu me donner, et que vous m'avez permis de conserver, qui est le désir de l'accomplir aussitôt qu'il m'aura fait connaître sa volonté par la vôtre ; puis, dis-je, que ce désir m'augmente de jour en jour, et que je ne vois rien sur la terre qui me pût empêcher de l'accomplir si vous le vouliez et que vous me l'eussiez permis, cette retraite me servira d'épreuve pour savoir si c'est en ce lieu-là que Dieu me veut. Je pourrai, là, l'écouter seul à seul, et peut-être par là je trouverai que je ne suis née pour ces sortes de lieux ; et, s'il est ainsi, je vous prierai franchement de ne plus songer ni vous préparer à ce que je vous avais dit ; ou bien, si Dieu me fait entendre que j'y suis propre, je vous

promets que je mettrai tout mon soin à attendre sans inquiétude l'heure que vous voudrez choisir pour sa gloire ; car je crois que vous ne cherchez que cela ; au lieu que je vis à présent dans un désir continuel d'une chose dont je ne sais si elle pourrait vous satisfaire quand vous la souhaiteriez, si bien que je suis dans un embarras d'esprit qui ne se peut dire ; mais, après cette épreuve, je pourrai presque avec certitude vous assurer de l'un et de l'autre, et attendre avec patience le temps que vous m'ordonnerez. […]

C'est pourquoi je vous conjure, si j'ai jamais été assez heureuse pour vous satisfaire en quelque chose, de m'accorder promptement ce que je vous demande. […] J'ai pris la hardiesse de vous prier de peu de chose en ma vie ; je vous supplie, autant que je le puis, et avec tout le respect possible, de ne me point refuser celle-ci, et surtout de ne me point laisser sans réponse. […] Car, comme la poste part souvent, et qu'ainsi vous avez grande commodité de faire écrire, et que d'ailleurs le silence est pris pour un consentement, si je ne reçois point de vos nouvelles tout au plus tard de mardi en huit jours (je puis en recevoir devant), je vous prie de ne point trouver mauvais que je me dispose pour aller faire mon petit voyage de dimanche, qui est le 21, en quinze jours. Auparavant pourtant que de partir, je saurai s'il n'y a point de lettres de vous à la poste ; après quoi, s'il n'y en a point, je serai entièrement confirmée dans la pensée que vous le souhaitez aussi bien que moi, et ainsi je ne ferai aucune difficulté de passer outre ; car je vous assure que si je croyais que ce ne me fût une preuve évidente de votre consentement, je n'aurais garde de l'entreprendre. […]

Lettre de Jacqueline Pascal à son frère Blaise, le 7 ou le 9 mars 1652

Après la mort de son père, le 24 septembre 1651, et le règlement de la succession familiale, Jacqueline se retire à Port-Royal le 4 janvier 1652 dans le but de devenir religieuse. Or c'est à présent son frère Blaise, celui-là même qui l'a accompagnée dans sa vocation et qui l'a soutenue par le passé contre leur père, qui s'oppose à sa prise de voile. La lettre qui suit est une invitation à la cérémonie de ses vœux, plus encore que la demande de son consentement… Jacqueline y signe déjà de son nom de couvent : Sainte-Euphémie.

À Port-Royal du Saint-Sacrement, ce 7/9 mars 1652

Mon très cher frère,

Je ne puis mieux vous témoigner le désir que j'ai que vous receviez avec paix et dans un esprit tranquille, et fidèle à correspondre aux grâces de Dieu, la nouvelle que j'ai à vous dire, que par le choix que j'ai fait de M. Robier[3] pour vous la porter. L'estime que vous faites de son mérite, de sa vertu et de l'honneur de son amitié, m'ôte tout sujet de craindre que ce qu'il y aura de fâcheux pour vous, qui pourra être adouci par la considération de la

satisfaction et de l'avantage qui m'en revient, ne le soit par l'entremise d'une personne qui en est si capable. Il a reçu avec tant de charité cette commission, que nous devons lui en être éternellement obligés ; vous, parce qu'il vous aidera à étouffer les sentiments de la nature qui pourraient s'opposer au sacrifice dont Dieu vous offre une si heureuse occasion dans cette rencontre en ma personne, et moi, parce qu'il sera l'instrument dont Dieu se servira pour exaucer enfin les prières et les larmes presque continuelles que je lui offre depuis plus de quatre ans. Car encore que je sois libre, et qu'il ait plu à Dieu, qui châtie en favorisant et dont les châtiments sont des faveurs, de lever, en la manière que vous savez[4] et que je n'ose nommer pour ne mêler rien de triste parmi ma joie, le seul obstacle légitime qui pouvait s'opposer à l'engagement où je désire d'entrer, je ne laisse pas d'avoir besoin de votre consentement et de votre aveu, que je demande de toute l'affection de mon cœur, non pas pour pouvoir accomplir la chose, puisqu'ils n'y sont pas nécessaires, mais pour pouvoir l'accomplir avec joie, avec repos d'esprit, avec tranquillité, puisqu'ils y sont nécessaires absolument, et que sans cela je ferai la plus grande, la plus glorieuse et la plus heureuse action de ma vie avec une joie extrême mêlée d'une extrême douleur, et dans une agitation d'esprit si indigne d'une telle grâce que je ne crois pas que vous soyez assez insensible pour vous pouvoir résoudre à me causer un si grand mal.

C'est pourquoi je m'adresse à vous, comme au maître en quelque façon de ce qui doit m'arriver, pour vous dire : ne m'ôtez pas ce que vous n'êtes pas capable de me donner. […] Ne me réduisez pas à l'extrémité ou de différer ce que je désire depuis si longtemps avec tant d'ardeur, et de me mettre ainsi au hasard de perdre ma vocation, ou de faire bassement, et avec une langueur qui tiendrait de l'ingratitude, une action qui doit être toute de ferveur, de joie et de

charité, pour répondre à celle que Dieu a eue de toute éternité pour nous en nous choisissant pour ses épouses avant de nous avoir créées, et de me rendre par ce moyen tout à fait indigne des grâces que je dois attendre dans tout le reste de ma vie, par la lâcheté que j'aurais eue dans ces commencements ; et ne m'obligez pas à vous regarder comme l'obstacle de mon bonheur, si vous êtes capable de différer l'exécution de mon dessein, ou comme l'auteur de mon mal, si vous êtes cause que je l'accomplisse avec tiédeur.

Si j'avais moins d'expérience de ce que peut la tendresse naturelle sur ceux de notre famille, j'apporterais moins de précautions à vous faire consentir à une chose toute sainte et toute juste, parce que les grâces naturelles et surnaturelles que Dieu vous a données devraient vous porter même à m'encourager dans mon dessein, si j'étais assez malheureuse pour m'y affaiblir. Je n'ose encore attendre cela de vous, quoique j'eusse droit de l'espérer dans les connaissances que vous avez ; mais j'attends que vous ferez un effort sur vous-même, pour ne pas vous mettre en état de me faire perdre les grâces que j'ai reçues, et de m'en répondre devant Dieu, à qui je proteste que ce sera à vous seul que je m'en prendrai et que je les redemanderai. Dieu nous garde l'un et l'autre de tomber dans ce malheur ! […]

Je suis dans l'impatience d'apprendre comment vous aurez reçu cette nouvelle, quoiqu'il me semble que ce serait vous faire tort de douter que vous ne l'eussiez bien reçue, si on ne pardonnait à la nature toutes les agitations qu'elle aura pu causer ; mais il ne faut pas qu'elle soit maîtresse. Surmontez-la par mon exemple, ou plutôt par celui des apôtres qui reçoivent avec une sainte joie la séparation de notre Seigneur. […] Contentez-vous que c'est pour votre considération que je ne suis pas céans[5] il y a plus de six mois, et que j'aurais l'habit sans vous ; car nos mères ont reçu le noviciat de quatre années que j'ai fait dans le monde pour toute épreuve, et la volonté

que j'ai de bien faire en me laissant conduire avec simplicité pour toute perfection ; si bien que la seule peur que j'ai eue de fâcher ceux que j'aime a différé jusques ici mon bonheur. Il n'est pas raisonnable que je préfère plus longtemps les autres à moi, et il est juste qu'ils se fassent un peu de violence pour me payer de celle que je me suis faite depuis quatre ans. J'attends ce témoignage de toi principalement, et te prie pour mes fiançailles qui se feront, Dieu aidant, le jour de la Sainte Trinité. Je prie Dieu qu'il nous envoie son Saint-Esprit pour nous y disposer.

N'est-ce pas une chose étrange que vous vous feriez un grand scrupule, et que tout le monde vous voudrait mal, si pour quelque intérêt que ce fût vous vouliez m'empêcher d'épouser un prince, encore que je dusse le suivre en un lieu fort éloigné de vous ! Faites vous-même l'application et mettez toutes les différences ; car cette lettre est déjà trop longue pour l'amplifier encore. J'écris à ma fidèle[6] ; je vous prie de la consoler, si elle en a besoin, et de l'encourager. Je lui mande que si elle s'y sent disposée, et qu'elle croie que je la pourrai encore davantage fortifier, je serai ravie de la voir, mais que si elle vient pour me combattre, je l'avertis qu'elle perdra son temps. Je vous en dis de même, et à tous ceux qui voudraient l'entreprendre, pour vous épargner à tous une peine inutile. Je n'ai que trop patienté. Dieu veuille que le déchet[7] que cela m'a causé se répare par la pénitence que je désire d'en faire ! Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il n'impute point à ceux qui se sont opposés à moi depuis quatre ans le péché qu'ils ont commis en cela, et qu'il leur pardonne à cause que véritablement ils ne savaient ce qu'ils faisaient.

Ce n'est que par forme que je t'ai prié de te trouver à la cérémonie, car je ne crois pas que tu aies la pensée d'y manquer. Vous êtes assuré que je vous renonce si vous le faites.

Adieu, je suis de tout mon cœur, votre sœur et servante, S. J. de Sainte-Euphémie.

Faites de bonne grâce ce qu'il faut que vous fassiez, c'est-à-dire en esprit de charité, et ne me donnez point de déplaisir, car il me semble que je ne vous en ai point donné de sujet.

Lettre de Jacqueline Pascal à sa sœur Gilberte Périer, le 10 mai 1652

À Port-Royal du Saint-Sacrement, ce 10 mai 1652

Ma très chère sœur,

[…] Il n'y a qu'affliction partout, excepté moi qui suis dans la joie ; car le jour est arrêté pour ma vêture qui sera, Dieu aidant, comme je l'espère, le jour de la Sainte Trinité. J'aurai pour compagnes dans cette action, ou plutôt pour modèles, Mlle de Luzanci, qui est mon ancienne de deux mois, et une autre bonne sœur que vous ne connaissez pas, qui recevront aussi le saint habit. Il me semble que c'est un songe de m'en voir si proche après tant d'oppositions. J'aurai toujours peur que ce ne soit une illusion jusqu'à ce que toute la cérémonie soit faite. Je ne perdrai point le temps [à vous exprimer] ma joie, car vous n'en doutez ; il suffit que la persévérance dans ma résolution témoigne que je n'ai point été trompée dans mon attente, et que je puis dire comme David : « *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Dei nostri*[8]. »

Je fis porter cette nouvelle à mon frère par M. Robier[9]. Il vint le lendemain fort outré[10], avec un grand mal de tête que cela lui causait, et néanmoins fort adouci ; car, au lieu de deux ans qu'il me

demandait la dernière fois, il ne voulait plus me faire attendre que jusqu'à la Toussaint. Mais, me voyant ferme à ne pas attendre, et assez complaisante néanmoins pour condescendre à lui donner quelque peu de temps pour se pouvoir résoudre, il s'adoucit entièrement et eut pitié de la peine que cela me faisait de différer encore une chose que je souhaite depuis si longtemps. Il ne se rendit pourtant pas à l'heure[11] ; mais M. d'Andilly, à ma prière, eut la bonté de l'envoyer quérir samedi et l'entreprit avec tant de chaleur et d'adresse qu'il le fit consentir à tout ce que nous voulions ; de sorte que nous en demeurâmes là, qu'il me pria de faire mon possible pour gagner sur moi de différer un temps considérable, et que si je ne voulais pas, il aimait autant que ce fût le jour de la Trinité que quinze jours après ; de sorte que ce sera pour ce jour-là, s'il ne survient des empêchements qui ne me regardent point. […]

Lettre de la sœur Sainte-Euphémie à sa sœur Gilberte Périer, le 8 décembre 1654

La fin de l'année 1654 est le moment célèbre de l'ultime conversion de Blaise Pascal à Port-Royal, dont sa sœur Jacqueline fut un témoin privilégié. La lettre du 8 décembre suit de peu l'écriture par Pascal du fameux texte dit du Mémorial.

Ce 8 décembre 1654

Ma très chère sœur,

Il n'est pas raisonnable que vous ignoriez plus longtemps ce que Dieu opère dans la personne qui nous est si chère[12] ; mais je désire que ce soit lui-même qui vous l'apprenne, afin que vous en puissiez moins douter ; tout ce que je vois et que je puis dire, n'ayant pas de temps, c'est qu'il est par la miséricorde de Dieu dans un grand désir d'être tout à lui, sans néanmoins qu'il ait encore déterminé dans quel genre de vie, et qu'encore qu'il ait depuis plus d'un an un grand mépris du monde et un dégoût presque insupportable de toutes les personnes qui en sont, ce qui le devrait porter, selon son humeur bouillante, à de grands excès, il use néanmoins en cela d'une modération qui me fait tout à fait bien espérer. Il est tout rendu à la

conduite de M. Singlin, et j'espère que cela sera dans une soumission d'enfant, s'il veut de son côté le recevoir, car il ne lui a pas encore accordé ; j'espère néanmoins qu'à la fin il ne nous refusera pas.

Quoiqu'il se trouve plus mal qu'il n'ait fait depuis longtemps, cela ne l'éloigne nullement de son entreprise, ce qui montre que ses raisons d'autrefois n'étaient que des prétextes. Je remarque en lui une humilité et une soumission, même envers moi, qui me surprend ; enfin je n'ai plus rien à vous dire, sinon qu'il paraît clairement que ce n'est plus son esprit naturel qui agit en lui. […]

Lettre de la sœur Sainte-Euphémie à sa sœur Gilberte Périer, le 25 janvier 1655

Bien que postérieure à la précédente, cette lettre récapitule pour Gilberte les principales étapes de la dernière conversion de Pascal, en remontant jusqu'à l'automne 1654.

25 janvier 1655

Ma très chère sœur,

Je ne sais si j'ai eu moins d'impatience de vous mander[13] des nouvelles de la personne que vous savez[14] que vous d'en recevoir ; et néanmoins il me semble que n'ayant pas de temps à perdre, je n'ai pas dû vous écrire plus tôt, de crainte qu'il ne fallût dédire ce que j'aurais trop tôt dit. Mais à présent les choses sont à un point qu'il faut vous les faire savoir, quelque succès qu'il plaise à Dieu d'y donner. Je croirais vous faire tort, si je ne vous instruisais de l'histoire depuis le commencement qui fut quelques jours avant que je vous en mandasse la première nouvelle, c'est-à-dire environ vers la fin de septembre dernier[15].

Il me vint voir, et à cette visite il s'ouvrit à moi d'une manière qui me fit pitié en m'avouant qu'au milieu de ses occupations qui étaient

grandes, et parmi toutes les choses qui pouvaient contribuer à lui faire aimer le monde, et auxquelles on avait raison de le croire fort attaché, il était de telle sorte sollicité à quitter tout cela, et par une aversion extrême qu'il avait des folies et des amusements du monde et par le reproche continuel que lui faisait sa conscience, qu'il se trouvait détaché de toutes choses d'une telle manière qu'il ne l'avait jamais été de la sorte, ni rien d'approchant, mais que d'ailleurs il était dans un si grand abandonnement du côté de Dieu qu'il ne sentait aucun attrait de ce côté-là ; qu'il s'y portait néanmoins de tout son pouvoir, mais qu'il sentait bien que c'était plus sa raison et son propre esprit qui l'excitaient à ce qu'il connaissait de meilleur que non pas le mouvement de celui de Dieu, et que, dans le détachement de toutes choses où il se trouvait, s'il avait les mêmes sentiments de Dieu qu'autrefois, il se croyait en état de pouvoir tout entreprendre, et qu'il fallait qu'il eût en ces temps-là d'horribles attaches pour résister aux grâces que Dieu lui faisait et aux mouvements qu'il lui donnait.

Cette confession me surprit autant qu'elle me donna de joie, et dès lors je conçus des espérances que je n'avais jamais eues, et je crus vous en devoir mander quelque chose, afin de vous obliger à prier Dieu. Si je racontais toutes les autres visites aussi en particulier, il faudrait en faire un volume ; car depuis ce temps-là elles furent si fréquentes et si longues que je pensais n'avoir plus d'autres ouvrages à faire. Je ne faisais que le suivre sans user d'aucune sorte de persécution ; et je le voyais peu à peu croître de telle sorte que je ne le connaissais plus, et je crois que vous en ferez autant que moi si Dieu continue son ouvrage, et particulièrement en l'humilité, en la soumission, en la défiance, au mépris de soi-même et au désir d'être anéanti dans l'estime et la mémoire des hommes. Voilà ce qu'il est à cette heure : et il n'y a que Dieu qui sache ce qu'il sera un jour.

Enfin après bien des visites et des combats qu'il eut à rendre avec lui-même sur la difficulté de choisir un guide[16], car il ne doutait point qu'il ne lui en fallût un, et quoique celui qu'il lui fallait fût tout trouvé et qu'il ne pût penser à d'autres, néanmoins la défiance qu'il avait de lui-même faisait qu'il craignait de se tromper par trop d'affection, non pas dans les qualités de la personne, mais sur la vocation dont il ne voyait pas de marques certaines, n'étant pas son pasteur naturel. […]

Pendant tout ce temps[17], il s'est passé plusieurs choses qui seraient trop longues à dire, et qui ne sont point nécessaires ; mais la principale est que notre nouveau converti pensa sérieusement de son propre mouvement, pour plusieurs raisons, qu'une retraite de quelque temps hors de chez lui serait fort nécessaire. M. Singlin était pour lors à Port-Royal des Champs pour prendre quelques remèdes, en sorte que, quoi qu'il eût une merveilleuse appréhension qu'on sût qu'il eût communication avec autre qu'avec moi dans cette maison, il se résolut néanmoins de l'aller trouver sous prétexte d'aller faire un voyage aux champs pour quelque affaire, espérant qu'en changeant son nom et en laissant ses gens dans quelque village proche, d'où il prétendait venir à pied trouver M. Singlin, il ne serait connu que de lui, et que personne ne pourrait savoir ses entrevues et qu'il demeurerait en retraite en cette manière. Je lui conseillai de ne pas le faire sans l'avis de M. Singlin, qui ne voulut point du tout, parce qu'il n'était pas encore résolu de se charger de lui, si bien qu'il fut contraint d'attendre en patience son retour, parce qu'il[18] ne voulut rien faire contre l'ordre qu'il[19] lui avait donné par une lettre parfaitement belle qu'il lui écrivit, dans laquelle il me constituait sa directrice, en attendant que Dieu fît connaître s'il voulait que ce fût lui qui le conduisit.

Enfin, M. Singlin étant de retour, je le pressai de me décharger de ma dignité, et je fis tant que j'obtins ce que je désirais, de sorte qu'il

le reçut, et ils jugèrent à propos l'un et l'autre qu'il lui serait bon de faire un voyage à la campagne pour être plus à soi qu'il n'était à cause du retour de son bon ami le duc de Roannez qui l'occupait tout entier. Il lui confia ce secret, et avec son consentement, qui ne fut pas donné sans larmes, il partit le lendemain de la fête des Rois avec M. de Luynes[20] pour aller en l'une de ses maisons où il a été quelque temps. Mais parce qu'il n'était pas assez seul à son gré, il a obtenu une chambre ou cellule parmi les solitaires de Port-Royal, d'où il m'a écrit avec une extrême joie de se voir logé et traité en prince, mais en prince au jugement de saint Bernard, dans un lieu solitaire où l'on fait profession de pratiquer la pauvreté en tout où la discrétion le peut permettre. Il assiste à tout l'office depuis primes jusqu'à complies, sans qu'il sente la moindre incommodité de se lever à cinq heures du matin ; et comme si Dieu voulait qu'il joignît le jeûne à la veille pour braver toutes les règles de la médecine qui lui ont tant défendu l'un et l'autre, le souper commence à lui faire mal à l'estomac ; de sorte que je crois qu'il le quittera. […]

Il ne s'ennuyait point là, mais quelques affaires l'ont obligé de revenir contre son gré ; et pour ne pas tout perdre, il a demandé une chambre céans[21] où il demeure depuis jeudi sans qu'on sache chez lui qu'il est de retour. […] On dit qu'il s'est fait moine, d'autres ermite, d'autres qu'il est à Port-Royal. Il le sait et ne s'en soucie guère : voilà où les choses en sont. […]

Notes

Préface

1. « Mon frère, qui l'aimait avec une tendresse toute particulière […] », dans *La Vie de Jacqueline Pascal par sa sœur Gilberte Périer*, première édition en 1751.

2. *La Vie de Monsieur Pascal par Madame Périer sa sœur, femme de Monsieur Périer conseiller de la Cour des Aides de Clermont*, In-12°, 49 pages, Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1684.

3. Gilberte est l'unique héritière de tous les papiers, imprimés ou non, achevés ou non, trouvés chez son frère. Elle va jouer un rôle décisif dans la diffusion de ses écrits. Dès la mort de Blaise Pascal, un groupe d'amis et de parents préparent l'édition des *Pensées* qui paraîtra en 1670. Parmi eux, évidemment, la famille Périer (Gilberte, son mari Florin, son fils Étienne) mais aussi Antoine Arnauld, Pierre Nicole, Goibaud Du Bois, Filleau de La Chaise, et le duc de Roannez, grand ami de Blaise.

4. Blaise Pascal, *Pensées. Opuscules et lettres*, Philippe Sellier (éd.), Paris, Garnier, 2011, p. 144.

5. Au printemps 1647, à Rouen, Pascal et deux de ses amis s'attaquent avec beaucoup de véhémence au sieur de Saint-Ange, un ancien capucin qu'ils accusent d'hétérodoxie théologique.

6. *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal et de plusieurs personnes qui leur étaient attachées*, par l'abbé Pierre Le Clerc, In-8°, vol. 2, p. 339-356, Utrecht, Aux dépens de la Compagnie, 1751.

7. Pour Jean Mesnard, Gilberte écrit peut-être à la demande de la mère Angélique de Saint-Jean, sous-prieure de Port-Royal des Champs. Mais rien ne confirme vraiment cette hypothèse et le fait que Gilberte arrête son récit à la prise de voile de Jacqueline tendrait plutôt à prouver que ce sont les années qui précèdent l'entrée en religion, les années familiales, que Gilberte veut faire revivre par l'écriture.

8. À Clermont-Ferrand.

9. Bibliothèque nationale de France, manuscrit FR12988. *Mémoires de Marguerite Périer* d'après les manuscrits originaux par le père Faugère, Paris, A. Vaton, 1845.

10. Gilberte a épousé en 1641 Florin Périer, Conseiller à la Cour des Aides de Clermont. En 1646, le couple se « convertit » au jansénisme et renonce à toute existence mondaine.

11. Lettre de Jacqueline à sa sœur Gilberte du 8 décembre 1654, citée plus loin.

12. Lettre de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie à Gilberte Périer du 25 janvier 1655. Voir plus loin.

13. Voir plus loin, p. 149.

Vie de Monsieur Pascal

1. Gilberte Périer commence à rédiger *La Vie de Monsieur Pascal* à l'automne 1662, peu de temps après la mort de son frère. Elle ne sera publiée qu'en 1684, à Amsterdam.

2. Au sens de « caché ».

3. « La somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits. »

4. Jacques Le Pailleur, mathématicien, animateur d'une académie et ami d'Étienne Pascal.

5. Gilberte Périer rend compte ici de l'effervescence intellectuelle et de l'esprit d'émulation qui règnent alors dans des académies comme celle de Le Pailleur et plus encore celle du père Mersenne, où se rencontrent des savants venus de toute l'Europe. Étienne Pascal prend l'habitude d'emmener son fils avec lui à ces réunions que lui-même, passionné par les mathématiques, fréquente régulièrement. Sur la question des coniques, c'est le Lyonnais Girard Desargues qui va, le premier, donner une impulsion considérable à la géométrie pure en inaugurant l'étude projective des coniques. Descartes dénigrera d'ailleurs l'essai de Pascal en disant qu'il a surtout tiré profit des leçons de Desargues.

6. Première machine à calculer opérationnelle, l'invention de Pascal est d'abord nommée « machine d'arithmétique », puis « roue pascaline » puis « pascaline » tout court. Elle permet d'additionner et de soustraire deux nombres de façon directe et de faire des multiplications et des divisions par répétition. Le premier prototype est achevé en 1645 et, dans les dix ans qui suivent, Pascal va construire une vingtaine de « pascalines » en les perfectionnant.

7. Au sens de « calcul », examen d'un nombre.

8. Dès l'automne 1646 Blaise et son père réalisent pour la première fois en France l'expérience du physicien et mathématicien italien Torricelli, qui pose la question de l'existence du vide. Pascal publie en octobre 1647 les *Expériences nouvelles touchant le vide* qui prolongent d'un point de vue expérimental la théorie de Torricelli. Cette publication suscite une polémique, avec Descartes et plus encore avec le père Noël, jésuite et recteur du collègue de Clermont à Paris. En 1651, Pascal travaillera à un *Traité du vide*, dont il reste un projet de préface et un extrait (*Pensées,* fragment 795).

9. En 1659, Pascal publiera un *Traité de la roulette* sous le pseudonyme d'Amos Dettonville (anagramme de Louis de Montalte, le pseudonyme sous lequel il avait publié en 1656 les *Provinciales*). Ce texte est considéré par les mathématiciens sinon comme symptomatique de

la fin d'une époque, du moins comme un livre charnière, entre la méthode des indivisibles de Cavalieri (1639) et le calcul infinitésimal créé par Newton (1669) et par Leibniz (1684).

10. Jacques Forton, sieur de Saint-Ange. De février à avril 1647, à Rouen, Pascal et deux de ses amis vont attaquer les fantaisies théologiques de cet ancien capucin.

11. Jean-Pierre Camus (1584-1652), auparavant évêque de Belley, proche de François de Sales, assiste alors l'archevêque de Rouen.

12. Au sens adverbial de « peut-être ».

13. Port-Royal de Paris puis Port-Royal des Champs.

14. Publiées d'abord anonymement, puis sous le pseudonyme de Louis de Montalte, les dix-huit lettres formant les *Provinciales* paraissent en 1656-1657. Prenant contre les jésuites la défense des jansénistes de Port-Royal, Pascal y attaque la casuistique.

15. En mars 1656.

16. Marguerite Périer, l'une des filles de Gilberte, alors jeune pensionnaire à Port-Royal de Paris.

17. Le 24 mars 1656, la jeune Marguerite est subitement guérie d'une fistule lacrymale réputée incurable, en touchant une épine qui aurait appartenu à la couronne d'épines du Christ dans sa Passion. Pascal, très frappé par l'événement, réunit une documentation en vue d'un essai sur les miracles. Le projet va se transformer en celui d'une apologie du christianisme, c'est-à-dire le projet des *Pensées*.

18. Le duc de Roannez, que Pascal connaît de longue date, et dont il est ami intime.

19. Jus acide de raisins verts, pouvant remplacer le vinaigre.

20. Bouillons (le plus souvent à base de viande).

21. En 1662, Pascal et le duc de Roannez lancent à Paris l'affaire des « carrosses à cinq sols », première forme de transports publics urbains.

22. Dans son testament, Blaise Pascal lègue, « à l'Hôpital général de la ville de Paris, un quart du droit appartenant au dit sieur testateur sur les carrosses publics, établis depuis peu en ladite ville de Paris » ainsi qu'« à l'Hôpital général de la ville de Clermont en Auvergne un autre quart du même droit ».

23. Au sens de « rebuffades », « refus ».

24. Au sens de « provoquer, exciter ».

25. Fragment 15 des *Pensées* dans la « Liasse-table de juin 1658 ».

26. Les « petites heures » sont des prières quotidiennes, dites à heures fixes durant la journée, plus courtes et de structure plus simple que les « heures nocturnes ».

27. M. de Sainte-Marthe, l'un des confesseurs de Port-Royal.

28. M. Beurrier, curé de Saint-Étienne-du-Mont.

29. Florin Périer, le mari de Gilberte, choisi par Blaise comme son exécuteur testamentaire.

30. Latinisme, où « je devais » a le sens de « j'aurais dû ».

31. Le viatique est l'ultime communion que reçoit le malade au moment de mourir.

32. C'est-à-dire à défaut de recevoir le sacrement de l'eucharistie, participer pleinement à la communauté des chrétiens (« communion dans les membres »).

33. Hospice des Incurables, fondé à Paris au XVII^e^ siècle pour accueillir les malades les plus pauvres. Devenu par la suite l'hôpital Laennec, rue de Sèvres.

34. Au XVII^e^ siècle, on pratique couramment l'autopsie, notamment pour connaître les causes du décès ou pour conserver le cœur et les entrailles du défunt. Voir Dr Just-Navarre, *La Maladie de Pascal, étude médicale et psychologique*, Lyon, Rey, 1911, p. 108-109.

35. Peut-être la lambdoïde ou la sagittale.

36. Vraisemblablement liée à la fontanelle.

37. Durillon, excroissance durcie.

38. La dure-mère est la plus externe des méninges, la plus résistante aussi.

Vie de Jacqueline Pascal

1. L'acte de baptême mentionne la date du 5 octobre.

2. Mme Sainctot est alors la voisine parisienne de la famille Pascal, rue Neuve-Saint-Lambert. Elle est aussi la maîtresse du poète Vincent Voiture.

3. Antoine Barillon, marquis de Morangis (conseiller d'État) et son épouse n'ont pas d'enfants et s'entichent de la petite Jacqueline.

4. Anne Marie Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère du roi (la future « grande Mademoiselle »).

5. Pour s'assurer une rente, Étienne Pascal a placé le produit de la vente de sa charge de président à la Cour des Aides de Clermont dans les rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, garanties par le roi. Mais en 1638, à cause du coût des guerres, le chancelier Séguier n'aurait pas assuré le paiement de ces intérêts. Le 25 mars, une protestation des créanciers prend de l'ampleur devant l'Hôtel Séguier. Étienne Pascal est identifié parmi les meneurs et part se cacher en Auvergne.

6. Le cardinal de Richelieu.

7. Nièce du cardinal de Richelieu.

8. Quelques lignes manquent ici. Aucun manuscrit ne permet de les reconstituer.

9. Jean-Pierre Camus, ancien évêque de Belley, devenu coadjuteur de l'archevêque de Rouen.

10. Jean du Vergier de Hauranne (1581-1643), abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius et directeur de conscience à Port-Royal, avait publié en 1645 la *Théologie familière*, suivie de plusieurs petits « traités ».

11. Antoine Singlin, disciple de l'abbé de Saint-Cyran, directeur spirituel du monastère parisien de Port-Royal.

12. Mère Angélique Arnauld, sœur du Grand Arnauld, théologien et chef de file du jansénisme, abbesse et réformatrice de Port-Royal.

13. Au sens adverbial de « peut-être ».

14. Mère Agnès Arnauld, sœur de mère Angélique et du Grand Arnauld, future abbesse de Port-Royal des Champs.

15. L'un des confesseurs des moniales de Port-Royal.

16. Son fils Louis naquit le 27 septembre 1651.

Extraits de lettres de Jacqueline Pascal à sa famille

1. Lettres reproduites dans Victor Cousin, *Jacqueline Pascal*, Paris, 1844, p. 113 *sq*.

2. Le directeur spirituel.

3. Très vraisemblablement M. de Rebours, l'un des confesseurs des moniales de Port-Royal.

4. La mort d'Étienne Pascal, leur père.

5. À Port-Royal.

6. Sa sœur Gilberte.

7. Au sens de la « perte » et de la chute, en lien avec l'étymologie de déchoir (de *cadere* en latin : « tomber »).

8. « Ce que nous avions entendu dire, nous l'avons vu dans la cité de notre Dieu », David, *Psaume* 48, 9.

9. M. de Rebours.

10. Au sens de blessé, piqué au vif, au-delà du raisonnable.

11. Sur l'heure, immédiatement.

12. Leur frère Blaise. Gilberte vit à présent avec sa famille à Clermont-Ferrand.

13. Apprendre.

14. Leur frère Blaise.

15. Septembre 1654.

16. Un directeur spirituel.

17. Le choix par Pascal d'un directeur spirituel, en l'occurrence M. Singlin.

18. Blaise Pascal.

19. M. Singlin.

20. Le duc de Luynes, cartésien et janséniste, traducteur en français des *Méditations* de Descartes.

21. À Port-Royal de Paris.

À propos de cette édition

Cette édition électronique du livre *La vie de Monsieur Pascal* de Gilberte Périer a été réalisée le 25 août 2017 par les Éditions Payot & Rivages.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage (ISBN : 978-2-7436-4079-8).

Le format ePub a été préparé par PCA, Rezé.